



# Le Petit Journal

## Septembre 2022

n° 101

Retrouvez Le Petit Journal sur [www.bretoncelles.fr](http://www.bretoncelles.fr)



Rejoignez-nous sur  
[Facebook.com/bretoncelles](https://Facebook.com/bretoncelles)

**Sauvegardons  
nos belles  
prairies**



# cocciMarket

☎ 02 37 37 23 93

**HEURES D'OUVERTURE**

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme  
Oussibla  
Ahmed**

**20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles**

**Alimentation Libre-service - Crémèrie - Fruits et légumes  
Viande Libre-service - Idées Cadeaux  
Livraison gratuite à domicile**

**MENUISERIE**  
JOURDHEUIL Philippe



BOIS PVC ALU - VOILET ROULANT  
PORTE DE GARAGE - PORTAIL  
FENETRE - ISOLATION - PLACO  
AMENAGEMENT DE COMBLES

06.86.45.03.61 - 02.37.37.25.20

61110 BRETONCELLES

**RAPHAEL PEINTURE**



**PEINTURE / DECO**

02 33 25 98 91 | 06 71 73 54 39

Buell - Condeau 61110 SABLONS SUR HUISNE



**Aux prairies de Perche**

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

Vos bouchers Frédéric et Vincent  
vous proposent:

25 place du Général de Gaulle  
61110 Bretoncelles  
Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi  
8h - 13h et 15h - 19h30  
et le dimanche 8h30 - 12h30  
Fermé le lundi

Ouvert du mardi au samedi  
8h30 - 13h  
et le dimanche 8h30 - 12h30  
Fermé le lundi



- une viande de la région, choisie par leurs soins
- une charcuterie artisanale souvent récompensée
- des plats cuisinés
- des rôtis spéciaux
- la réalisation de vos buffets froids
- des colis préparés en boutique



- \* boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
- \* 2 colis grillades pour l'été

**Sommaire:**

- p.03 Éditorial
- p.05 La vie du Conseil.
- p.15 La vie de la commune.
- p.20 La vie culturelle
- p.22 La vie des associations.
- p.30 Bretoncelles environnement
- p.33 La vie économique
- p.37 Bretoncelles pratique**
- p.37 L'annuaire de la commune
- p.38 L'annuaire des associations.
- p.39 Dates à retenir**
- p.40 Horaires S.N.C.F.
- p.35 Assistantes maternelles.

A la roulette, ce slogan continue par « faites vos jeux ». Mais pour les ordures ménagères, on ne joue pas et les incivilités pourraient bien conduire à la suppression pure et simple des containers à la campagne.

Tous les déchets ménagers sont enfouis ou brûlés et la collectivité paie au poids. Or, les autres déchets sont revendus pour être recyclés.

Plus on augmente la part des déchets ménagers, plus les dépenses sont importantes.

Moins on trie et plus les recettes diminuent, mais au bout du bout, la taxe sur les Ordures Ménagères se répercute sur tous les contribuables !

**La résidence seniors**

La commune a acheté la « Maison Radice » située en centre bourg et donnera à un promoteur une parcelle pour un euro symbolique pour des constructions de logements adaptés aux seniors, c'est-à-dire de plain-pied, avec 2 chambres minimum, un petit espace vert, voire un garage.

**La médiathèque**

A l'heure où ces lignes sont écrites, il est encore difficile de préciser clairement le projet. Toutefois, la démocratie participative a bien fonctionné sur ce sujet puisque la commission Culture a intégré tous les participants qui le souhaitaient. Sans dévoiler « des secrets », un projet culturel est en élaboration. Il s'agit de faire une médiathèque qui devienne un tiers-lieu, en complément de l'animation culturelle (cinéma et théâtre) qui se déroule à la salle des fêtes.

**Un été riche en événements**

Vous avez pu remarquer que des scouts étaient présents à Bretoncelles. Depuis le mois de mai, la commune a autorisé cette installation qui se déroule dans les meilleures conditions et contribue ainsi à valoriser notre village.

De son côté, la piscine a permis à de nombreux usagers de se rafraîchir pendant les canicules successives. Si le maître-nageur a eu des contraintes familiales pour exercer son activité pendant toute la période, il nous a bien aidé à maintenir, autant que faire se peut, une ouverture pour tous.

**Du nouveau pour le Petit Journal en 2023**

Depuis le 1er juillet 2022, les comptes-rendus des Conseils municipaux sont obligatoirement mis à disposition des administrés sur le site et accessibles à tous en mairie. De ce fait, il n'y a plus d'intérêt à les transcrire dans le Petit Journal. En revanche, l'accent sera mis sur les projets majeurs afin de développer les raisons essentielles de leur mise en œuvre.

Bon courage à toutes et tous pour la rentrée

Daniel Chevée, maire de Bretoncelles

**Le Petit Journal:**

ADI Bretoncelles

Directeur de la publication :  
Daniel Chevée

Rédacteur en chef :  
Nelly Slater

Comité de rédaction :  
ADI, maire et adjoints

Impression : Imprim 28

Distribution : Commune  
de Bretoncelles

Tirage : 1000 exemplaires

Photos : membres des  
associations et du  
conseil municipal.

Institut de beauté  
**Cornaline**  
 4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles  
 Tél : 02 37 37 24 21  
 Ouvert les Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi  
 de 10 h à 19 h sans interruption  
 Sur rendez-vous ou à domicile




**Richard BERTHOU**  
**Technicien frigoriste**  
 ☎ 06 83 60 00 13  
 ✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service  
 pompe à chaleur, matériel froid,  
 climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

**C.E Destruction**  
 cedestruction@gmail.com 06.31.78.49.46



**Assistance Nuisibles**  
 Agence CERT



8 Rue du Gravier 61110 Verrières



Horaires d'ouverture :  
 Mardi : 15h30 - 19h  
 Mercredi et Vendredi : 9h - 13h // 15h30 - 19h  
 Samedi : 9h - 13h

BRETONCELLES - Centre bourg // 02 37 49 24 30

**JOUR & NUIT**



**TAXIS Charles & Vassard**  
 Liaison aéroport - 8 passagers  
 Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle  
 61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

**02 33 73 33 19**  
 contact@ambulances-charles.fr  
 www.ambulances-charles.fr

Fruits & Légumes  
 Produits laitiers  
 Viandes  
 Pain paysan  
 Oeufs  
 Epicerie  
 Cave  
 Artisanat



Magasin de Producteurs  
**BIO du Perche**



1 Place St Pol 28400 Nogent-le-Rotrou  
 02 37 37 42 95  
 mdp.perche@gmail.com  
 lechardon28



Mardi & Vendredi  
 9h-13h / 14h30-19h  
 Samedi 9h-13h

**Un « Rêve de Cheval » ?**



Equitation-Attelage-Ethologie  
 Compétition-Equithérapie-Equicoaching



**LES ÉCURIES DU SAGITTAIRE**  
 Montée 61110 BRETONCELLES  
 02 37 37 42 95 - 06 10 00 50 03  
 ecuries@sagittaire-epique.fr

# Principales décisions du Conseil municipal

## Réunion du 29 avril 2022

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 29 avril 2022.

Approbation du compte rendu du 25 mars 2022.

Le compte rendu de la réunion du 25 mars est transmis aux conseillers municipaux avec la convocation.

Une correction est apportée quant au taux d'augmentation des bases des valeurs locatives, il est de 3,4 % et non de 4%.

Il faudra aussi voir à être plus lisible sur les critères d'accord des subventions données aux associations l'année prochaine.

**Le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

### RÉGIE EAU

#### - Approbation du rapport sur le service et le prix de l'eau 2021

Un exemplaire du rapport a été transmis aux conseillers avant la réunion afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

L'eau est conforme aux normes et aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Trois fuites d'eau sur le réseau ont été réparées en 2021. Monsieur le Maire rappelle qu'en zone rurale, les rendements de réseaux sont considérés comme très bons lorsqu'ils atteignent 75 %, pour Bretoncelles, le taux est de 88,35 %.

L'indice linéaire des pertes en réseau s'évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution. L'indice linéaire de perte est de 0,64 m<sup>3</sup>/km/j pour cette année, contre 0,41 en 2019.

Le prix d'un m<sup>3</sup> d'eau facturé aux abonnés, basé sur une consommation de 120 m<sup>3</sup> est de 1,769 euros TTC sans les taxes pollution et SDE (Syndicat Représentant l'eau)

Le Conseil municipal doit se prononcer sur l'adoption du rapport présenté. **Il est adopté à l'unanimité.**

Il sera consultable à la Mairie et sur le site internet de la Commune.

#### - Vote des tarifs du 01/07/2022 au 31/06/2023

Il convient de fixer les tarifs pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Rappel des tarifs actuels :

abonnement : 74 € HT

le m<sup>3</sup> : 1,06 € HT

Il est à noter que le conseil municipal avait décidé de ne pas augmenter les tarifs appliqués du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.

M. le Maire indique que pour pouvoir supporter toutes les augmentations de prix, électricité de plus de 30 %..., il est nécessaire d'augmenter les prix de l'abonnement et du m<sup>3</sup> pour la prochaine période.

Le conseil municipal décide de fixer les prix suivants

(1 abstention, 13 pour) :

abonnement : 76 € HT (+2.70%)

le m<sup>3</sup> : 1,10 € HT (+3.77%)

#### - Règlement de la régie eau

Monsieur le Maire propose de réviser le règlement de la régie eau. Le projet est transmis aux conseillers municipaux.

M. le Maire insiste sur l'article 21 concernant les locataires insolvable : « **Dans le cas où un abonné serait insolvable, après poursuite par le service des recouvrements, le propriétaire de l'immeuble sera tenu de régler le montant du forfait d'eau et le cas échéant, le forfait d'assainissement. En particulier si le propriétaire n'a pas prévenu la mairie du départ de son locataire dès qu'il a pris connaissance de son préavis** »

Un courrier sera adressé aux propriétaires pour signaler cet article qui existait dans le précédent règlement et qui n'a jamais été appliqué.

Le conseil municipal décide d'approuver le règlement présenté (2 contre, 12 pour).

### RÉGIE ASSAINISSEMENT

#### - Approbation du rapport sur le service et le prix de l'assainissement 2021

Un exemplaire du rapport a été transmis aux conseillers

avant la réunion afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

La station respecte l'arrêté national du 21 juillet 2015.

Suite à la pandémie de Covid 19, l'arrêté du 20 avril 2020 modifié par l'arrêté du 30 avril 2021, interdit dorénavant l'épandage des boues non-chaulées ou non-hygiénisées issues des stations d'épuration.

La collectivité a décidé de retraiter ces boues par une unité mobile de déshydratation par l'intermédiaire de Suez Organique. Celle-ci a été installée du 9 juin au 30 juillet 2021 et a permis de retraiter 805 m3 de boues de la station de Bretoncelles soit 19 tonnes de matières sèches.

Il est à noter que les boues des stations voisines de Condé sur Huisne et Condeau ont également été ramenées dans le silo de la station pour y être concentrées.

Elles ont ensuite été évacuées sur la plateforme de compostage de Berchères Saint Germain.

Le prix d'un m3 d'assainissement facturé aux abonnés, basé sur une consommation de 120 m3 est de 2,52 euros TTC pour 2021.

Il est à noter le bon rendement épuratoire de la station de traitement ; les normes de rejet sont respectées.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur l'adoption du rapport présenté. Le rapport sera consultable à la mairie et sur le site internet de la Commune.

Le conseil municipal adopte le rapport présenté à l'unanimité.

#### **- Vote des tarifs du 01/07/2022 au 31/06/2023**

Il convient de fixer les tarifs pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Rappel des tarifs actuels :

abonnement : 92 € HT

le m3 : 1,36 € HT

M. le Maire indique que pour pouvoir supporter toutes les augmentations de prix, électricité +30 %..., il est nécessaire d'augmenter les prix de l'abonnement et du m3 pour la prochaine période.

Le conseil municipal décide de fixer les prix suivants

(1 abstention, 13 pour) :

abonnement : 94,00 € HT (+2.17%)

le m3 : 1,40 € HT (+2.94%)

#### **- Résultat de l'inspection télévisée route de Saint Victor,**

#### **la Donnette, rue Ernest Sagot.**

L'Entreprise A3SN a réalisé l'inspection télévisée des réseaux d'assainissement et réseaux d'eaux pluviales route de Saint Victor, La Donnette et Rue Ernest Sagot.

Le chemisage complet du réseau d'assainissement est nécessaire route de Saint Victor, résidence la Donnette et Rue Ernest Sagot car il est fortement dégradé. Le montant estimatif des travaux est de 147.440 € HT. En ce qui concerne le réseau d'eau pluviale, quelques interventions sont nécessaires ; le montant estimatif des travaux à réaliser s'élève à 10.000 € HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de chemisage et de demander les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département.

#### **- Traitement des boues 2022**

Pour 2022, l'épandage des boues non hygiénisées étant interdit pour cause sanitaire (covid), il est envisagé de les hygiéniser en les chaulant afin d'atteindre un pH de 12. Suez Organic propose ces prestations comprenant la fourniture et le transport de lait de chaux pour le traitement de 7 tonnes de matières sèches à traiter et les analyses pour un montant de 6.966 € HT. Ces boues, une fois traitées, pourront être épandues dans les champs. Une réunion des agriculteurs sera réalisée pour l'épandage de ces boues.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis de Suez Organic d'un montant de 6.966 € HT.

## **BUDGET DE LA COMMUNE**

#### **- Emprunt pour investissements 2022**

Les établissements bancaires ont été consultés pour un prêt de 200.000 € remboursable sur 10 ou 15 ans avec des échéances mensuelles, trimestrielles ou annuelles. Les propositions sont étudiées.

Le conseil municipal retient, à l'unanimité, la proposition du Crédit mutuel au taux de 1.05 %, avec des remboursements trimestriels sur 10 ans.

#### **- Aménagement du rond point cité de la Booz**

Lors de la précédente réunion, M. le Maire a fait part de la possibilité de créer un giratoire berlinois. Le devis de Mavasa comprenant la fourniture et la pose du giratoire et des panneaux s'élève à 4.501,58 € HT, il est accepté à l'unanimité.

#### **- Remplacement du moteur de volée d'une cloche de l'église**

Lors de la précédente réunion, le conseil municipal a décidé de retenir le devis de Biard Roy pour le remplacement du moteur de volée de la cloche 3 «». Une nouvelle visite de Bodet confirme que le moteur doit être remplacé.

#### - Eclairage public

Monsieur le Maire souhaite proposer une modification des heures d'éclairage public. Le conseil municipal décide d'éteindre à 23h30 au lieu de 24h et de ne pas changer l'heure du matin (5h30) et d'appliquer les mêmes horaires le vendredi.

#### - Lutte contre la prolifération des frelons asiatiques

Le Conseil Départemental renouvelle en 2022 son aide financière à destination des particuliers pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques.

Pour rappel, La commune prend en charge une partie des factures de destruction de nid de frelons asiatiques.

L'aide communale ne pourra pas excéder 33 % du coût TTC de la facture et 50 € par prise en charge.

La prise en charge est subordonnée à l'intervention d'une entreprise adhérente à la charte de bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques.

L'instruction des dossiers et le versement de la prise en charge sont confiés au Groupement de Défense Sanitaire de l'Orne, après signature de la convention dédiée «lutte contre la prolifération du frelon asiatique».

#### - Taxe d'aménagement : exonération des serres

Les serres d'une superficie de moins de 20 m<sup>2</sup> et de plus de 1.8m de haut peuvent être exonérées de la taxe d'aménagement. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'exonérer les serres de la taxe d'aménagement à compter du 1er janvier 2023.

#### - Communauté de Communes : rapport d'activité 2021

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activité, accompagné du Compte Administratif, fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle, les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peuvent être entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre, ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de

l'établissement public de coopération intercommunale.

Le rapport en date du 28 mars 2022 qui retrace l'activité de la Communauté de communes Cœur du Perche pour sa cinquième année de fonctionnement, suite à la fusion réussie au 1er janvier 2017 des deux CDC Perche Sud et Perche Rémalardais, a été transmis aux conseillers pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant la réunion.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport d'activité présenté.

#### - Aide à l'Ukraine

La Communauté de Communes a voté une aide de 6.000 € en faveur des déplacés arrivant sur son territoire. L'objectif est de leur apporter une aide directe pour leur permettre de mieux vivre leur déplacement. Les aides accordées concerneront les services directs à la CdC : restauration scolaire, centre de loisirs, garderie scolaire, accès à la ludothèque, utilisation du minibus, et d'autres aides telles que le transport, les factures d'eau et d'énergie...

#### - Eaux pluviales rue Gareau

La propriété sise au 16 rue Gareau avait bien prévu une évacuation des eaux pluviales vers le réseau communal mais le raccordement semble inexistant. L'eau s'évacue actuellement sous la route. Il est nécessaire de procéder au raccordement de cet immeuble. Le conseil municipal décide d'accepter le devis de Pigeon TP d'un montant de 7.765,19 € TTC.

#### - TE 61 : Travaux de sécurisation du réseau électrique de la La Chênaie et la Pilotière de Mont

La Commune est consultée par le TE 61 pour les travaux envisagés à la Chênaie, la Pilotière de Mont. Le projet consiste en la suppression de 10 poteaux implantés dans les parcelles et la pose de 18 poteaux en bordure de la route.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable (vote 13, abstention 1)

#### - Panneau de la Maison des Associations

Trois modèles de panneaux sont proposés. Chaque conseiller donne sa préférence.

#### - Divers

**SNCF** : la réunion organisée à La Loupe le 29 mars concernait le renouvellement complet de l'ensemble des rails, ballast, des tabliers entre Chartres et la Rouge. Les travaux seront effectués en 2023 et 2024. La fermeture des 2 passages à niveau aura lieu en même temps pendant 4 à 6 semaines. Une réunion aura lieu bien en amont des

travaux pour l'organisation des secours.... Une liste de tous les problèmes à résoudre sera établie (secours, agriculteurs, transports scolaires, collecte des bacs de tris, écoulement d'eaux pluviales...). Les passages étant fermés tant au niveau des véhicules que des piétons, la passerelle sera très empruntée. Afin d'obtenir sa rénovation, un reportage photo devra accompagner la demande.

**Enfouissement du réseau électrique de La Donnette :** le début des travaux est prévu pour octobre. Une réunion des propriétaires et locataires sera organisée en septembre.

**Ehpad :** le Docteur Viard a décidé de ne plus être médecin coordinateur et de ne plus intervenir à l'EHPAD.

**Scael :** l'exposition de photos était très réussie.

- **Un poissonnier viendra tous les vendredis sous la halle.**

- **La Maison des Associations :** elle a été inaugurée le 9 avril. Les associations ont fait part de leur desiderata.

- **La Fibre :** elle passera en souterrain de Condé à Bretoncelles.

- **La Commission santé :** la commission santé a invité les professionnels de Bretoncelles. Ceux-ci vont réfléchir à une mutualisation d'une femme de ménage, d'une secrétaire médicale, et organiser des réunions des professionnels de santé entre eux.

- **Protection du captage du Verger :** le juge de l'expropriation intervient le 5 mai.

- **Le marché aux fleurs** est organisé le 7 mai.

- **Des bancs** devraient être remis entre le bourg et le cimetière.

## Réunion du 3 juin 2022

**Approbation du compte rendu du 29 avril 2022.**

Le compte rendu de la réunion du 29 avril est transmis avec la convocation. **Il est approuvé à l'unanimité.**

### RÉGIE ASSAINISSEMENT : TRAITEMENT DES BOUES 2022

- Une réunion a été organisée le 3 juin avec la chambre d'agriculture et les trois agriculteurs, M. Damien Thomas, M. Ludovic Fardoit et M. Florent Zambo qui acceptent l'épandage des boues chaulées de la station d'épuration sur leurs terres sans indemnisation de la part de la Régie d'assainissement. Le plan d'épandage sera actualisé. Monsieur le Maire est autorisé à signer le plan d'épandage actualisé et les conventions avec les exploitants agricoles.

- Le bilan 24 h et le bilan annuel ont été réalisés, les comptes rendus sont portés à la connaissance de l'assemblée.

### PISCINE

- Ouverture saison 2022 : le conseil municipal arrête les dates d'ouverture et de fermeture de la piscine. La piscine sera ouverte du 5 juillet au 31 août 2022. La piscine sera ouverte le lundi 15 août et fermée le mardi 16 août.
- Recrutement de personnel saisonnier (Maître-nageur, caissiers) : le conseil municipal autorise M. le Maire à recruter un maître-nageur et deux caissiers pour la saison. Monsieur Christian Joncheray sera recruté en qualité de maître-nageur, Monsieur Paul Marchand sera le caissier en juillet et Mme Justine Georges, la caissière en août.
- Location d'un robot : Monsieur le Maire propose un contrat de location sur 5 ans, 2 mois par an, d'un robot aspirateur pour nettoyer les bassins de la piscine. Il expose les conditions proposées par la société HEXAGONE d'Argenteuil. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de contrat de la société HEXAGONE pour la fourniture d'un robot PEPS 200AL deux mois par an pendant cinq ans, avec la possibilité de reporter si des travaux de rénovation devaient être réalisés. Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de location longue durée avec maintenance illimitée de ce robot dont le coût sera sur 5 ans de 6.747,36 € TTC. Pour l'année 2022, cette location coûte 1.060,56 € HT soit 1.272,67 € TTC.
- Tarifs 2022 : Monsieur le Maire rappelle les tarifs appliqués en 2021 et propose au conseil municipal de voter les tarifs 2022. L'année dernière, les transats et les parasols n'ont pas été mis à la location et la vente de bonnets de bain avait été mise en place.

Entrées journalières	Tarifs 2021	Tarifs 2022
moins de 3 ans	gratuit	gratuit
enfants de 3 à 15 ans	1,50 €	1,50 €
à partir de 16 ans	3,00 €	3,00 €
visiteurs	1,00 €	1,00 €
centre aéré hors CDC coeur du Perche		2,00 €

#### Cartes de 10 entrées

enfants	12,00 €	12,00 €
---------	---------	---------

adultes	25,00 €	25,00 €
<b>Location de matériel</b>		
parasol / transat	2,00 €	2,00 €
bonnet	1,00 €	1,00 €

## MÉDIATHÈQUE

### Travaux d'aménagement de la bibliothèque :

Le CAUE, comme prévu dans la convention, a recueilli les éléments de réflexion en vue de la programmation du projet de réaménagement de la médiathèque.

Monsieur le Maire indique qu'il a négocié avec la DRAC pour reporter d'un an la réalisation de l'aménagement. Ceci permet de réfléchir sur le projet : agrandissement ou construction neuve.

Le conseil municipal décide (12 pour et 1 abstention) d'opter pour l'agrandissement de la bibliothèque actuelle.

### Boîte à livres :

Convention de prestation dans le cadre d'un projet de terrain du département. Le département réalise avec les médiathèques du département des « projets de terrain ». Ceux-ci permettent aux médiathèques qui le souhaitent de mener un projet d'animation personnalisé sur leur territoire, en bénéficiant de l'accompagnement technique et financier de la médiathèque départementale de l'Orne (MDO), service du Conseil départemental de l'Orne.

### Pour la MDO, les objectifs sont de :

- toucher de nouveaux publics, et notamment ceux ne fréquentant pas habituellement les médiathèques,
- favoriser des actions en lien avec des besoins remarqués sur le terrain,
- adapter son accompagnement aux médiathèques dans leurs missions de médiation,
- favoriser la reconnaissance des actions de médiation de la médiathèque par son autorité de tutelle.

Le projet de la collectivité dans le cadre de ce projet de terrain est la conception et la réalisation graphique du décor extérieur d'une ancienne "cabine de pesage" sur la commune, dans l'optique de la transformer en boîte à livres, avec la participation des membres de la commission jeunes.

Une convention tripartite est proposée entre le Conseil Départemental, Madame Bornet, artiste, et la Commune.

**Le prestataire** (Mme Bornet) se met à la disposition du projet :

- accompagnement à la conception et la réalisation graphique de la boîte à livres.

**Le Département** s'engage à verser au prestataire la somme de 1.500 € TTC correspondant à une partie du cachet d'intervention.

**La Commune** s'engage à verser au prestataire et sur présentation de factures, la somme de 1.010 € TTC correspondant à une partie du cachet d'intervention, aux fournitures peintures pour la dernière couche (décor).

Les repas durant toute la période d'intervention seront directement pris en charge par la Commune. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer la convention proposée.

### Contrat de maintenance Colibri :

Le contrat de maintenance du logiciel Colibri permettant la gestion des livres de la bibliothèque arrive à échéance. Monsieur le Maire propose de signer le nouveau contrat proposé pour un montant de 651,46 € HT, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## CONVENTION DE DON

### de la collection de pierres néolithiques et paléolithiques de Pierre Monsallier.

Monsieur Pierre Monsallier entretient depuis 1957 un lien indéfectible avec la Commune de Bretoncelles. Au cours de son activité agricole dans la commune, il a ramassé et collectionné des pierres de silex dont certaines sont de l'époque néolithique ou paléolithique.

Il souhaite que sa collection soit préservée, mise en valeur et renseigne le grand public. Il s'avère donc indispensable d'assurer la pérennité de cette collection. Il serait logique, pour Monsieur Pierre Monsallier que le don de sa collection soit envisagé au profit de la commune de Bretoncelles et que sa mise en dépôt soit faite de préférence à la médiathèque.

Par ailleurs, l'entrée de cette collection dans le fonds de la Médiathèque de la collectivité territoriale lui confère un statut garantissant son intégrité, la protégeant de l'aliénation et du démembrement. Elle permet également d'assurer la bonne conservation des pierres et leur mise à disposition du public dans les conditions prescrites pour une médiathèque. Toutes les pierres ont été répertoriées dans un inventaire.

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec M. Monsallier, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Busage de fossé à la Barboisseau : convention et procès verbal (dm1)

Le transfert de la compétence voirie de la commune à la CdC implique que la CdC est en charge des travaux d'aménagement de la voirie.

Cependant, la réalisation des travaux d'aménagement de voirie est conditionnée à la participation financière de la commune.

Cette participation financière de la commune à des travaux commandés par la CDC, est fondée sur le dispositif du fond de concours, prévu aux articles L5214-16 V du code général des collectivités territoriales (CGCT), inscrit dans les statuts communautaires, et inscrit dans le règlement intérieur de voirie adopté le 12 novembre 2018 par le conseil communautaire.

Monsieur le Maire présente la convention qui a pour objet de définir les modalités de versement par la commune d'un fond de concours à la CDC pour la réalisation du chantier : l'aménagement hydraulique (busage, traversée de route), de la RD 294 à la RD 38 à Bretoncelles.

Le montant des travaux est de 1.420 € HT. Le montant du fond de concours est de 50 % du montant HT des travaux et plafonné à 0,5 x 1420 € HT = 710 €. Ce montant sera calculé selon les quantités réellement exécutées.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de fond de concours et le procès verbal de mise à disposition de la voirie communale.
- d'inscrire des crédits supplémentaires.

### EFFACEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉCOM

- **La Grande Forêt** : Monsieur le Maire présente la convention adressée par Orange pour l'effacement des réseaux téléphoniques à la Grande Forêt. Le coût à supporter par la Commune est de 217,44 €.
- Le conseil municipal décide à l'unanimité :
  - d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention
  - d'inscrire des crédits supplémentaires.
- **validation avant projet de travaux à Ardelain et la Guitarderie.**
- Monsieur le Maire précise au conseil municipal qu'un

dossier de sécurisation a été inscrit au programme du territoire d'énergie Orne aux lieux dits Ardelain et la Guitarderie. Ce dossier sera traité en souterrain.

Monsieur le maire rappelle que par délibération antérieure, nous avons délégué au Territoire d'énergie Orne nos compétences en matière de génie civil pour les travaux télécommunication par le biais d'une convention cadre bipartite.

Avant d'engager une étude définitive auprès de l'entreprise, un avant-projet sommaire a été réalisé afin de préciser les coûts estimatifs du projet. Ils se décomposent de la sorte :

	Coût total	Part communale
Effacement des réseaux électriques	198.888 €	0,00 €
Génie civil réseaux téléphoniques	37.200 €	37,200 Euros

Afin de mener à bien ces travaux, le conseil municipal doit s'engager à effacer les réseaux téléphonique et privé sur l'emprise du dossier et de prévoir les crédits budgétaires.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire des crédits supplémentaires à l'article 204182, subvention d'équipement.

## DIVERS

### Achat d'un défibrillateur automatisé externe

M. le Maire propose l'achat d'un défibrillateur qui sera posé à l'extérieur de la Maison des associations. Ce défibrillateur sera géolocalisé et accessible à toute personne. Le conseil municipal décide d'accepter le devis de Schiller France d'un montant de 1676,88 € TTC pour l'installation d'un défibrillateur avec contrat de maintenance triennale (1ère année offerte).

### Personnel

Recensement de la population :

Le recensement de la population aura lieu en janvier et février 2023. Il faut nommer un coordonnateur communal. Cette mission est confiée à Chantal Bâcle. Monsieur le Maire rappelle que 4 agents recenseurs devront être recrutés ultérieurement.

### Association Strasky&Hutch du Perche : contrat de partenariat

Un jeune de Bretoncelles et deux jeunes de Saint Victor de Buthon vont participer au raid organisé par l'association Strasky&Hutch du Perche. Ils sollicitent une subvention de la Commune. Une convention de partenariat est proposée. Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat,
- d'accorder une subvention de 400 €.

### Lutte contre les dépôts sauvages

Monsieur le Maire propose de prendre la délibération suivante, ce que le conseil accepte à l'unanimité.

**"Suite à la multiplication de dépôts sauvages sur la commune**, entraînant des coûts d'enlèvement et de traitement, le conseil municipal s'est proposé de fixer les modalités de traitement de ces infractions".

#### Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Environnement,
- Considérant que l'enlèvement des dépôts sauvages et le nettoyage des lieux ont un coût pour la commune,
- Considérant le respect de l'environnement, la sécurité et la propreté de la commune,
- Considérant la procédure simplifiée mise en place pour la constatation des dépôts sauvages et leur verbalisation,

**décide** de fixer un tarif d'intervention et de facturation sur les lieux d'enlèvement d'un dépôt sauvage, selon les modalités suivantes :

- l'application d'un forfait de 300 € pour chaque dépôt,
- en complément du forfait ci-dessus, si l'enlèvement du dépôt entraîne une dépense supérieure à ce montant forfaitaire, la facturation sera établie sur la base d'un décompte des frais réels,
- de la refacturation en sus des coûts complémentaires liés à l'enlèvement des déchets nécessitant un traitement spécial (hydrocarbures, peinture, matériel informatique, frais de déchetterie),
- que ces mesures prendront effet dès réalisation des formalités réglementaires,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires afférentes à ce dossier.

**Lorsqu'un tel dépôt sera constaté et l'auteur des faits identifié, ce dernier recevra un courrier l'informant de**

**la facturation du coût de l'enlèvement de son dépôt sauvage puis un titre de recettes correspondant sera émis.**

### Lave-vaisselle de la salle des fêtes

Des devis ont été reçus pour l'achat d'un lave-vaisselle en remplacement de celui de la salle des fêtes. Le conseil municipal décide de retenir la proposition de Quiétalis pour la fourniture et l'installation d'un lave-vaisselle Electrolux d'un montant de 3654,42 € HT.

### Décorations de Noël

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de Décolum pour la fourniture de 8 motifs «en cordon led», d'un montant global de 2408 € HT. Ces décorations seront installées rue Sophie Girard.

## Procès verbal du 8 juillet 2022

### Approbation du compte rendu du 3 juin 2022.

Le compte rendu de la réunion du 3 juin est transmis avec la convocation. Le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

### PUBLICATION DES PROCÈS VERBAUX DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- vu le code général des collectivités territoriales,
- vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,
- vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Monsieur le Maire indique que l'ordonnance et le décret du 7 octobre 2021 susvisés ont modifié les règles de publication des actes des collectivités territoriales. Il précise que pour les communes de moins de 3.500 habitants, les modalités de cette publicité devront être choisies et fixées par délibération de l'assemblée délibérante. Il y a plusieurs possibilités de publication :

- Publicité des actes de la commune par affichage.
- Publicité des actes de la commune par publication papier : ces actes sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite.

- Publicité des actes de la commune par publication sous forme électronique, sur le site internet de la commune.

**Le conseil municipal décide à l'unanimité :**

**- d'adopter la modalité de publicité suivante : publicité des actes de la Commune par publication sous forme électronique, sur le site internet de la Commune.** La publication papier en mairie reste permanente et est présentée gratuitement contre toute demande.

- de charger Monsieur le Maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## MÉDIATHÈQUE

**Travaux d'aménagement de la bibliothèque : lancement de l'appel d'offre Maîtrise d'Œuvre.**

Lors de la précédente réunion, le conseil municipal a décidé d'aménager la bibliothèque et de construire un bâtiment reliant la bibliothèque à la salle de conférences. Le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer l'appel d'offre pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Les conditions de délai figurant sur le règlement de la consultation :

Date limite de réception des offres : 26 août 2022.

Date de remise de l'APD (Avant-projet définitif) : novembre 2022.

- Dépôt du permis de construire : décembre 2022.

- Date de démarrage des travaux : mars 2023.

- Livraison de l'équipement : octobre 2023.

## RÉSIDENCE SÉNIORS

Monsieur Jacques Radice, propriétaire des parcelles AC n° 17 et 18 est décédé. Son fils a décidé de vendre ces biens. Une proposition a été faite à la Commune. Une visite des lieux a été faite par M. le Maire et trois adjoints. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir les parcelles AC n° 17 et 18 pour la somme de 90.000 €. Il faudra réfléchir sur l'accessibilité piétons et la sortie des véhicules de la résidence seniors.

## PHARMACIE

M. le Maire fait état de l'avancement de ce dossier. M. le Maire a été contacté par la société LEXHAM qui propose d'aider la commune à garder la pharmacie. La pharmacie

actuelle n'est pas «aux normes» car trop petite.

Lexham propose de trouver un pharmacien susceptible de reprendre la pharmacie de Bretoncelles pour s'installer dans de futurs locaux.

Un bâtiment pourrait être construit près de la future maison médicale.

Le conseil municipal décide de se positionner pour la construction d'une pharmacie qui pourrait être cédée par crédit-bail au futur pharmacien.

## IMMEUBLE 16 RUE LUCIEN DAVID : VENTE

Les publications de l'arrêté d'incorporation ont été effectuées. La Commune peut maintenant vendre la propriété sise au 16 rue Lucien David. Le conseil municipal décide :

- de vendre la parcelle AB 161 d'une superficie de 197 m<sup>2</sup> à M. Miguel Fidalgo, domicilié à Frétigny «2 rue des Marais» pour un montant de 12.000 €.

- de confier à la société LRB de Mauves sur Huisne le soin de réaliser les diagnostics.

- de confier à l'étude de Maître Florence Bellemere la rédaction de l'acte de vente à M. Fidalgo. Les frais d'acte et honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

## ROND POINT CITÉ DE LA BOOZ : CONVENTION

Une convention est proposée par le Conseil Départemental. M. Le Maire est autorisé à la signer.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Adoption du rapport de la CLECT.**

Le rapport de la CLECT est transmis avec la convocation.

Pour Bretoncelles, le montant de l'attribution de compensation à verser à la Communauté de Communes est de 62.864 €.

Le rapport de 2018 proposait des montants d'AC (Attribution de Compensation) calculés sur des produits bruts. Le lissage des bases des professionnels n'avait pas été intégré. En outre, le montant reversé de la DC RTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) de la Commune de Sablons sur Huisne a été supérieur à celui intégré dans le calcul de l'attribution

de compensation. La régularisation proposée concerne les quatre exercices comptables (2018, 2019, 2020 et 2021). La somme de 360 € sera reversée par la Communauté de Communes à la Commune de Bretoncelles.

Le conseil municipal décide d'adopter à l'unanimité le rapport de la CLECT présenté.

## SAISON CULTURELLE 2022-2023

Monsieur le Maire propose de lancer la saison culturelle 2022-2023 et de signer le contrat avec Halem Théâtre.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de confier l'organisation de la programmation artistique et culturelle sur la saison 2022/2023, de septembre 2022 à juillet 2023 à Halem Théâtre. Une programmation de 15 soirées est établie: 4 soirées spectacles et 11 journées cinéma de 2 séances chacune, celles-ci en partenariat avec le Réseau Générique de la Ligue de l'Enseignement 61.

- d'accepter la programmation proposée aux dates suivantes :

**Cinéma les samedis** 17 Septembre, 8 Octobre, 29 octobre, 26 Novembre 2022, 10 décembre, 21 Janvier 2023, 25 Février, 11 mars, 29 avril, 27 mai, 10 juin et 24 juin. **A chaque fois il y aura deux séances, l'une à 17h (jeune public), l'autre à 20h30 (tout public).**

**Spectacle à 20h30 les samedis** 12 novembre 2022, 4 février 2023, 15 avril.

- de verser la somme de 2.340€ à Halem Théâtre. Pour l'organisation et la logistique de ces soirées,

- de s'engager sur une programmation dont la somme s'élève à 12 215 € pour toute la saison, de Septembre 2022 à juillet 2023. Cette somme comprend : le salaire d'Halem Théâtre (voir Article 3), le forfait à devoir à la ligue de l'enseignement pour la mise en place du cinéma itinérant (0,85 € /habitant/an), le budget pour 4 spectacles (5.500 €), le déplacement des artistes (800 € maximum), les repas artistes et régisseurs (200 €), le salaire du régisseur de la soirée et la location du matériel son et lumière (1.600 €), l'impression des affiches des spectacles (180 €) et l'achat des boissons (20 € / soirée soit 320 € / saison).

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention.

## DIVERS

### • Personnel : contrat d'apprentissage

Monsieur le Maire propose de signer un contrat

d'apprentissage avec Antonin Leclerc, qui souhaite préparer un CAPA Jardinier Paysagiste. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### • Arrêt de car Cité de la Booz

Monsieur le Maire présente le devis établi par Pigeon TP pour l'aménagement de l'arrêt de car Cité de la Booz, il s'élève à 31.662,83 € HT.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- de réaliser les travaux d'aménagement de l'arrêt de car Cité de la Booz,

- de solliciter une subvention au plus haut taux auprès du conseil régional,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document permettant la réalisation des travaux.

### • Monument aux Morts

Un devis d'un montant de 4.173 € est établi par l'entreprise Lendemain pour la fourniture de plaques et la gravure des noms des soldats, il est accepté à l'unanimité.

### • Maison des Associations - placards pour compteurs électriques :

Afin de rendre inaccessible au public les compteurs électriques situés dans la Maison des Associations, le conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité le devis d'un montant de 1.110 € TTC de l'entreprise Jourdeuil pour la fourniture et la pose de deux placards.

### • Effacement de réseaux télécom, Résidence de la Donnette et Route de Saint Victor.

Orange propose une convention pour les travaux d'effacement des réseaux Résidence la Donnette et Route de Saint Victor. Le coût à prendre en charge par la commune comprenant l'étude de réalisation, le matériel de câblage, la pose du câblage en souterrain avec reprise des branchements, et la dépose des câbles aériens et des appuis Orange est de 1013,36 €.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

### • Captage du Verger : bornage de la parcelle expropriée

La Commune doit faire borner la parcelle YM 15 expropriée. Le conseil municipal décide d'accepter le devis du Cabinet Hermand d'un montant de 2.640 € TTC.

### • Fibre : pose de poteaux

Constructel réalise actuellement les travaux d'implantation de la fibre sur la Commune.

Le conseil municipal rappelle que l'implantation de poteau FT ou de point d'accès fibre sur le domaine de la commune de Bretoncelles faisant l'objet d'enfouissement des réseaux n'est possible que sous réserve :

- du respect des règles d'urbanisme locale et en particulier de l'article 4 du PLUI concernant l'insertion paysagère et le caractère facultatif de certaines règles appliquées aux ouvrages de réseau collectif,
- d'une visite préalable aux travaux sur site avec un représentant de la Mairie de Bretoncelles,
- de la signature d'un élu de Bretoncelles concernant la demande d'autorisation d'entreprendre des travaux.

• **Recrutement de 4 agents recenseurs**

Nelly Poirier, Justine Georges, Frédérique Prieur ont accepté de remplir la mission d'agent recenseur. Un quatrième est nécessaire pour couvrir l'ensemble de la commune.

• **Table de projection**

Le conseil municipal décide d'acheter une table de projection pour un montant de 750 € environ.

la prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 16 septembre.

**Plateforme Habitat du Pays du Perche ornais**

France **Rénov'** Le service public pour rénover mon habitat

**PERMANENCE Habitat 2022**

Agence nationale de l'habitat

**À la Mairie**  
 23 rue de l'Église - 61110 Rémalard en Perche  
**de 9h30 à 12h30**

**Le 8 septembre      Le 13 octobre**  
**Le 10 novembre      Le 15 décembre**

**INFORMATIONS et CONSEILS :**  
 - Rénovation énergétique  
 - Adaptation du logement  
 - Aides financières mobilisables

**RENSEIGNEMENTS : 02 33 85 80 86**  
[renovation@payspercheornais.fr](mailto:renovation@payspercheornais.fr)

Pays Perche ornais  
 Maison des Territoires - Zone de la Grippe  
 61400 Mortagne-au-Perche  
[pays-perche-ornais.jimdosite.com/](http://pays-perche-ornais.jimdosite.com/)  
[www.facebook.com/payspercheornais](https://www.facebook.com/payspercheornais)

**En novembre, passage d'un van sur notre commune pour répondre à toutes les questions que vous vous posez autour des droits des femmes, l'insertion, les violences faites aux femmes, la vie affective et sexuelle...**



## Le personnel de l'espace culturel



En janvier, une page était consacrée aux agents de l'équipe technique qui sera complétée au mois de septembre d'un apprenti.

En mai, l'accent était mis sur les agents administratifs.

Ce bulletin met en avant l'équipe culturelle. Cette équipe est composée d'**Alexia AUGER, assistante culturelle et bibliothécaire de formation, et de bénévoles.**

Arrivée en juin 2020, suite à un appel à candidature dans le cadre de la disponibilité de Daniel SACHE, la commune a fait de nouveau le choix d'avoir un agent salarié pour gérer la médiathèque. Il faut savoir en effet que nombre de collectivités, dont la grande majorité dans notre Communauté de communes, fonctionnent uniquement avec des bénévoles. Notons qu'à Rémalard en Perche, la commune nouvelle a aussi fait le choix d'un responsable culturel, même si ce n'est pas un emploi à temps plein sur la médiathèque.

Alexia est un agent de catégorie B, à temps plein, ce qui ouvre des possibilités pour la commune en matière de subventions auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la MDO (Médiathèque Départementale de l'Orne).

Nous avons l'habitude de dire que notre bibliothèque a 20 ans, en fait, elle a 22 ans et grâce à Alexia, **nous allons en faire une médiathèque plus accessible et avec tous les atouts pour les vingt prochaines années.**

**Pour cela nous faisons confiance à Alexia et son équipe.** En effet, Alexia est entourée d'une équipe de bénévoles : des personnes passionnées qui ont fait le choix de soutenir des actions liées à l'animation, la gestion, les permanences ou encore d'assurer certains services comme la généalogie. Cela étant, avant d'inaugurer un nouvel espace, il y a beaucoup de chemin à parcourir.

Depuis plus de 2 ans, Alexia a déjà réalisé plusieurs objectifs, dont celui qui fait notre fierté : recréer des liens avec l'école. En recevant régulièrement les différentes classes de l'école de la Donnette, les enfants ont découvert le monde de la lecture et cerise sur le gâteau, sensibilisent leurs parents pour y revenir. Les professeurs ne tarissent pas d'éloges sur ces relations.

**Les expositions** ont aussi été revues pour en faire moins mais de meilleure qualité. C'est ainsi que chaque artiste qui expose se voit proposer d'animer des ateliers en lien avec son travail, soit pour des enfants, soit pour des adultes. Les œuvres des artistes sont valorisées et la salle mise à disposition est toujours gratuite. L'objectif reste le même, découvrir ou redécouvrir un artiste local. **Des liens sont en cours avec l'Ehpad, d'autres avec les associations** pour nouer des partenariats : la semaine de la nature ainsi que la fête de la science avec Les Pousses Solidaires, les journées du Patrimoine avec BPN. Halem Théâtre est aussi un partenaire.

***Si vous avez envie de contribuer à la culture sur Bretoncelles, n'hésitez pas à contacter Alexia au 02.37.37.25.27.***

Alexia, en partenariat avec la médiathèque départementale travaille sur le projet culturel qui servira de base pour la future médiathèque. **Cette recherche avec le travail cumulé de l'équipe municipale, de la commission Culture, du "groupe de travail médiathèque," et de toutes les personnes qui le souhaitent va permettre d'élaborer notre futur espace culturel.**

Il est encore trop tôt pour en dire davantage mais le projet avance...

Daniel Chevée, maire de Bretoncelles



# L'ACCPG change de nom ! et devient l'AACVC

Nous sommes désormais l'Association des Anciens Combattants de la Vallée de la Corbionne.

## Qu'est-ce qui a motivé cette décision ?

Les associations d'anciens combattants et victimes de guerre comptent de moins en moins d'adhérents (démissions, décès...). Il devient difficile pour certaines associations de constituer un bureau, faute de volontaires. L'organisation des cérémonies ne permet de réunir que peu de monde. Les porte-drapeaux sont difficiles à recruter.

L'ACCPG de La Madeleine Bouvet / Le Pas St L'Homer compte une quinzaine d'adhérents parmi lesquels deux volontaires ont accepté pour quelques temps d'assumer les fonctions de président, secrétaire et trésorier. Ils émettent le souhait de fusionner avec Bretoncelles. Peut-être d'autres associations éprouvent-elles les mêmes difficultés.

Le regroupement des associations d'ACPG du canton qui le souhaitent paraît être la solution. Nous avons réuni les présidents de l'ensemble de ces associations et avons décidé ensemble que celles qui sont en difficulté feraient l'objet d'une dissolution et que leurs membres, s'ils le souhaitent, pourraient rejoindre notre nouvelle structure. Afin de nous y préparer, nous devons modifier nos statuts, notamment en ce qui concerne le nom de notre association qui élargit son périmètre.

Nous nous sommes réunis en assemblée générale extraordinaire le 01 avril 2022, au cours de laquelle le nom d'« Association des Anciens Combattants de la Vallée de la Corbionne » a été adopté (ce nom avait été validé précédemment par les ACPG du canton).

La déclaration de changement de statuts a été déposée à la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche le 11 avril 2022 et a été publiée au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprises le 26 avril 2022. Nous sommes à présent en mesure de procéder au fusionnement des associations d'ACPG qui le souhaitent.

## Dernières activités

Nous avons eu le plaisir de nous réunir à deux reprises :

- **Le 08 mai 2022 à 10 heures, pour commémorer l'armistice de la deuxième guerre mondiale.** Une cérémonie était organisée au monument aux morts de Bretoncelles. Nous avons ensuite rejoint les autres associations d'anciens combattants du canton, à 11h00 à l'église de Rémalard, pour une cérémonie religieuse. Nous nous sommes ensuite rendus en cortège au monument aux morts où un hommage a été rendu aux « morts pour la France ». Durant cet événement, nous avons été accompagnés par l'association Condé Music que nous remercions pour la qualité de leur prestation.

Merci aux sapeurs pompiers des centres de secours de Bretoncelles et Rémalard pour leur participation.

- **Le 18 juin 2022 à 10h30, au monument aux morts de Bretoncelles, nous avons réuni les ACPG du canton et une délégation des sapeurs pompiers du centre de secours de Bretoncelles pour célébrer le 82ème anniversaire**



**de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940**, exhortant tous les français à résister à l'Allemagne nazie. Nous avons rendu un hommage aux « morts pour la France », accompagnés à nouveau par l'association Condé Music que nous remercions une fois encore.

Merci à nos élus pour leur aimable participation : Monsieur Patrick Rodhain, conseiller départemental de l'Orne et maire de Rémalard, Madame Christelle Radenac, conseillère départementale de l'Orne et maire de Sablons-sur-Huisne, Monsieur Daniel Chevée, maire de Bretoncelles et ses adjoints, Monsieur Marc Carré, adjoint au maire de Rémalard.

Merci à tous les habitants de Bretoncelles, Rémalard et des alentours qui se sont déplacés pour participer à ces événements.

Pascal GEORGES,

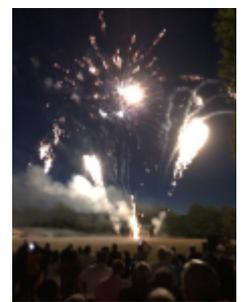
Président de l'association des Anciens Combattants de la Vallée de la Corbionne.

Mail : aacpg.bretoncelles@gmail.com

Tél : 06 28 28 64 69



## La fête de la commune



Nous avons eu le plaisir de nous retrouver lors du feu d'artifice, notre repas citoyen et notre bal. Pendant la soirée M. le maire a rendu hommage à M. Philippe Jourdeuil et lui a remis la médaille de Bretoncelles pour son long service en tant que pompier et chef de centre.

## La brocante

***... Encore une très belle brocante cette année ! Une belle journée !***





## A l'Ehpad des Grands Prés,

Les résidents ont pu profiter pleinement des espaces extérieurs depuis le début des beaux jours. Les arbres offrent un ombrage protecteur et le parc est orné d'une exposition photos de David Commenchal.



Un après-midi calèche dans les rues du village, Des sorties à la ferme, au centre équestre, à la Basilique de Montligeon, aux étangs de Margon et de la Madeleine Bouvet, à la caserne des pompiers de St Victor de Réno, et sur Bretoncelles pour diverses visites dont celle de l'exposition de peinture de B. Delprat à l'espace Abbet Fret. Des échanges intergénérationnels ont eu lieu avec les ados de « Bille de clown » pour une démonstration de cirque, La troupe théâtrale « Perseus » ainsi qu'avec le centre de loisirs, pour le plaisir de tous. L'été se poursuit aux Grands Prés.



Les coins « jardinage » se développent. Erwan nous fait chanter avec son orgue de barbarie. Il faut également veiller à la préparation du grand barbecue, le samedi 17 septembre, où familles et amis sont les bienvenus. Un loto organisé par la Pèlerine, au profit des résidents aura lieu le dimanche 9 octobre à la salle des fêtes. Bonne fin d'été à tous !

Krystel Sangalli  
Animatrice EHPAD

### *Madame Gilberte Bion*

*Il n'y a pas de mots croisés dans cette édition du Petit Journal car Gilberte, qui les faisait depuis plus de 15 ans, nous a quittés.*

*Mes échanges avec elle au sujet des mots croisés étaient toujours un plaisir. Son désir de partager ses idées, ses connaissances et son dynamisme étaient contagieux. Mais pour tous ceux qui ont eu la chance de connaître Gilberte c'est sans doute, avant tout, son ouverture d'esprit, sa courtoisie, son courage et sa grande gentillesse dont ils se rappelleront.*

*Elle a su aussi « chatouiller les méninges » des cruciverbistes parmi les lecteurs du Petit Journal, si l'un d'eux veut relever le défi et préparer 3 mots croisés par an qu'il, ou bien sûr qu'elle, se fasse connaître.*

*L'équipe du Petit Journal présente avec tristesse ses sincères condoléances à Claude son époux.*

NSL

## Cérémonie émouvante à la salle d'exposition de la médiathèque



C'était le 13 juin, Monsieur Monsallier entouré de ses quatre filles et d'autres membres de sa famille et amis a fait don de ses pierres préhistoriques à la commune de Bretoncelles.

Pierre Monsallier, résident à l'EHPAD de Bretoncelles a développé sa collection en les trouvant au long de sa carrière d'agriculteur en travaillant dans ses champs. Il les repéra, par hasard, ne sachant ni leur rareté ni leur importance. Quand un géologue lui expliqua leur origine et leur signification, il se prit au jeu !

Ses premières découvertes remontent aux années 60 : des silex taillés avec un bord tranchant comme une lame de couteau, des pierres polies avec une grande précision. Pas de doute elles résultaient du travail de l'homme.

Les plus vieilles pierres de sa collection auraient 2500 ans.

Daniel Chevée, Maire de Bretoncelles, explique qu'une convention entre la commune, la médiathèque et BPN (l'association de Bretoncelles-Patrimoine et Nature) signée par Pierre Monsallier et lui-même assure que cette collection sera sauvegardée et mise en valeur. Il remercie chaleureusement Monsieur Monsallier pour son don et sa famille et ses amis qui l'ont aidé dans cette démarche.

NSI



## Concours de Maisons fleuries

*Merci à tous ceux qui ont pris soin de fleurir leur maison*

### Maison avec jardin et balcon

Mme Lebourg Les Grands Prés (1er prix)

Mme Léon et M. Normand rue Sophie Girard

Mme Warez rue Sophie Girard

M. Mme Lagouardette rue Gareau

Mme Tireau Les Grands Prés

### Maison sans terrain ou logement façade

M. Mme Tafoiry rue de la passerelle (1er prix)

M. Mme Saffray rue Sophie Girard

### Maison en campagne

M. Morel route de La Loupe (1er prix)

Mme Moutiers La Dougère



Annick Haye



## Halem théâtre

En partenariat avec la mairie, l'association Halem Théâtre propose encore une fois une programmation culturelle sur la saison 2022-2023. Grâce à la convention passée avec la Ligue de l'Enseignement, nous aurons 22 séances de cinéma étalées sur 10 mois avec des films toujours plus récents. **Nous commencerons le samedi 17 Septembre 2022 avec, à 20h30, la comédie « Les Vieux Fourneaux 2 - Bons pour l'asile »**, inspiré de la bande dessinée du même nom, avec Pierre Richard, Eddy Mitchel, Claire Nadeau, Alice Pol... **Dans l'après midi à 17h00, le jeune public de Bretoncelles pourra rêver avec le magnifique film d'animation « De l'autre côté du ciel ».**

Nous aurons aussi la chance de recevoir des spectacles divertissants, toujours avec une recherche artistique importante et découverts au festival d'Avignon : le planning de programmation est en cours mais vous pourrez découvrir :

1 - « EGO SYSTEME » dont TELERAMA dit : « A cappella, les quatre interprètes ricochent d'un personnage à l'autre avec adresse, dans une harmonie rythmée follement moderne ». Avec ironie et harmonie, quatre comédiens-chanteurs livrent totalement a cappella une œuvre psychédélique décortiquant notre société, ses doutes, ses contradictions et ses quêtes.



2 - « LE SOUFFLEUR », c'est l'histoire d'Ildebrando Biribo', souffleur de la première représentation mondiale de Cyrano de Bergerac au Théâtre de la Porte Saint Martin. Ce soir là, le 28 décembre 1897, à la fin de la représentation, on le trouva mort dans son trou.



3 - « VOUS POUVEZ NE PAS EMBRASSER LA MARIEE », Que feriez-vous si votre âme-sœur se mariait dans une heure, mais pas avec vous ? ... Emma a la joie de vous faire part de son mariage avec Hugo, l'homme parfait. Il aura lieu dans moins d'une heure au Château de Plaisir. ... Antoine a la joie de vous faire part de son retour d'Australie. Il vous informe qu'il n'est pas l'homme parfait...



**Retrouvez toutes les bandes annonces des spectacles sur le site [Bretoncelles.fr](http://Bretoncelles.fr) PanneauPocket ou sur la page Facebook « Théâtre à Bretoncelles ».**

## Voici les dates de nos rendez-vous

Samedi 17 septembre 2022	cinéma 17h00 et 20h30	Samedi 25 février 2023	cinéma 17h00 et 20h30
Samedi 8 octobre 2022	cinéma 17h00 et 20h30	Samedi 11 mars 2023	cinéma 17h00 et 20h30
Samedi 29 octobre 2022	cinéma 17h00 et 20h30	<b>Samedi 15 avril 2023</b>	<b>spectacle à 20h30</b>
<b>Samedi 12 novembre 2022</b>	<b>spectacle à 20h30</b>	Samedi 29 avril 2023	cinéma 17h00 et 20h30
Samedi 26 novembre 2022	cinéma 17h00 et 20h30	Samedi 27 mai 2023	cinéma 17h00 et 20h30
Samedi 10 décembre 2022	cinéma 17h00 et 20h30	Samedi 10 juin 2023	cinéma 17h00 et 20h30
Samedi 21 janvier 2023	cinéma 17h00 et 20h30	Samedi 24 juin 2023	cinéma 17h00 et 20h30
<b>Samedi 4 Février 2023</b>	<b>spectacle à 20h30</b>		



## Médiathèque

### Espace Culturel Abbé Fret

Tél : 02 37 37 25 27 mail : biblio@bretoncelles.fr  
Horaires : ma. je. : 9h à 12h me. sa. 9h à 12h 1 14h à 18h

A l'automne, venez découvrir

l'exposition **Multivers** de l'artiste **Davido**,

du **1er octobre au 26 novembre** à l'Espace Abbé Fret.

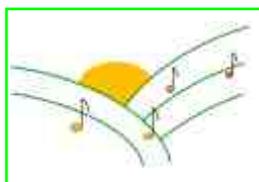
**Vernissage le samedi 1er octobre à 17h30. Un pot de l'amitié sera offert.**

Possibilité de rencontrer et d'échanger avec l'artiste qui proposera une animation musicale les samedis matin.



La médiathèque propose, sur rendez-vous, une aide à la généalogie, que l'on soit débutant ou expérimenté. Gratuit et accessible à tous. **Pour en savoir plus n'hésitez pas à contacter la médiathèque au 02-37-37-25-27.**

Alexia



**Avis aux amateurs !  
La chorale Echollines recrute.  
Ouvert à tous**

N' hésitez pas à contacter :

Hilary Drivers, présidente : 06 89 54 24 79

mail : cpr.echollines@orange

ou

Bernadette Buquet, chef de chœur: 06 08 12 16 24e

Venez chanter avec nous,  
la chorale du Perche

**echollines**

Tous les lundis à 20 h  
Salle de la Mairie de Boissy-Maugis

(A partir du lundi 29 août 2022,  
essai gratuit et sans obligation)

Chanter c'est bon pour :  
le moral, la santé, la respiration,  
le bonheur, la camaraderie,  
la mémoire, la relaxation, le stress !

Pour plus d'informations tél. Hilary 06 89 54 24 79





## Association des Parents délévés

L'ape termine son année scolaire avec une belle fête de fin d'année.  
De nombreuses familles ont participé à la kermesse et au barbecue.

L'APE a permis cette année de

- financer du matériel pédagogique, des cadeaux de Noël à tous les élèves de l'école,
- participer financièrement au voyage des cm1cm2,
- d'offrir des calculatrices à tous les cm2 qui partent au collège,
- de proposer une kermesse gratuite.

*Nous espérons que ce succès donnera envie à d'autres parents de nous rejoindre.*



## Festival des z'arts "bille de clown" juillet 2022

Après deux années sans festival pour cause de covid, deux années frustrantes il faut le dire, 2022 a permis à l'association « Bille de Clown » de proposer à nouveau une journée de représentations circassiennes des enfants de de primaire, des adolescents et adultes.

Cette belle journée du 2 juillet a permis aux familles et amis de voir tous les p'tits bouts et tous les élèves un peu plus âgés jongler, réaliser des acrobaties et de l'équilibrisme sous le regard bienveillant de Tristan, professeur adoré des arts du cirque au sein de l'association depuis plus de dix ans maintenant.



Mais cette journée ne s'est pas limitée aux arts du cirque puisque la première partie fut assurée par Philippe et ses élèves de Taekwondo de l'association « Les Perchés du Art'Tae » avec une démonstration toute en énergie et en sourire.



Puis, pour la première fois sur le festival, deux artistes graffeurs du « RUR » nous ont fait l'honneur de venir réaliser une fresque Bille de Clown.

Décor somptueux et idéal pour le dernier spectacle de la journée : spectacle de feu, des adolescents et adultes, avec de plus en plus d'agrès et objets insolites et enflammés.



Il ne faut pas oublier les 2 fanfares venues rythmer les "entre 2 spectacles", la fanfare de Condé sur Huisne et un collectif présent par le plus grand hasard dans la région et sur le festival...



*Merci à la Mairie, merci à tous les bénévoles, merci à tous les spectateurs, merci à tous les élèves, merci à tous les membres de l'association et surtout merci à Tristan pour cette journée merveilleuse.*

**Et que vivent les arts du cirque !!!**



Il est à noter que la section chant n'était pas présente pour cette belle journée. Virginie, que nous remercions pour toutes ces années passées avec nous, arrête les cours. Bien entendu, il est envisagé qu'elle soit remplacée.

Pour plus d'informations, rendez-vous au forum des associations de Bretoncelles : le samedi 03 septembre 2022.



**Pâty Immobilier à Nogent-le-Rotrou**

Notre agence est spécialisée dans la transaction et la location immobilière. Vous souhaitez vendre ou louer votre bien, Pâty Immobilier vous propose :

- > Un service d'estimation en cohérence avec le marché actuel
- > Une diffusion innovante grâce à ses visites virtuelles 360
- > Vue par drone sous conditions
- > Un compte-rendu de visite systématique

Vous avez pour projet d'acquérir un bien immobilier ; consultez nos offres sur [www.paty-immobilier.com](http://www.paty-immobilier.com) et bénéficiez de l'accompagnement d'un conseiller expert.

M. Stéphane ROCHETEAU  
Négociateur Immobilier  
06 70 08 37 91  
[paty.immobilier.stephane@gmail.com](mailto:paty.immobilier.stephane@gmail.com)



**SARL GARAGE LABBE**

2 Z.A. la croix des chênes  
61110 Bretoncelles

02 37 29 02 43

ENTRETIENS  
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES



# CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Siège Social : Mairie de Bretoncelles, rue Lucien David, 61110 BRETONCELLES

Contact : Présidente : Bernadette CHEVÉE

Téléphone : 06 75 52 00 67 Email : clrbretoncelles@gmail.com

Site : <https://www.clubdeloisirsbretoncelles.fr>

## Nos Activités

Malgré la période de vacances, certaines activités n'ont pas connu d'interruption :



- Randonnée matinale du mardi matin

- Randonnée du mardi après-midi

- Sortie vélo tous les vendredis après-midi

- Jeux de société tous les jeudis après-midi

Certaines n'ont pu avoir lieu en raison des fortes chaleurs (+ de 30°C).

Reprise en septembre/octobre de toutes les activités.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à consulter le site ou nous adresser un e-mail.

## Dernières manifestations, notre participation

- **Vide grenier du 3 juillet** avec tombola et ventes diverses ; pour la première fois une trottinette électrique a été offerte, d'une valeur de 500€, et financée en partie par nos commerçants et le Crédit Agricole, que nous remercions chaleureusement. Notre participation, comme les années précédentes, a connu un réel succès. Les heureuses gagnantes (achat de tickets en commun) sont les sœurs GAREL de Moutiers au Perche et adhérentes du Club de Loisirs.

- **Fête communale du 16 juillet** : remerciements aux participants

- Démonstration de notre savoir-faire concernant notre atelier Vannerie, **portes ouvertes à la ferme de l'Aritoire.**

## Nos prochaines manifestations

- Le 2 octobre, repas des adhérents, à la salle des fêtes avec animation. Traiteur « La Saloupière ».

- Le 4 décembre, Bûche de Noël, à la salle des fêtes avec orchestre.

- Le 17 décembre, participation au marché de Noël de Bretoncelles, tombola panier garni et ventes diverses.

***Au plaisir de nous retrouver dans le cadre de ces manifestations***

Bernadette Chevée,  
Présidente



## SMTC BRETONCELLES

- Saison 2022/2023, reprise des cours le 13 septembre.
- L'Association SPIRIT MUAY THAI CLUB propose des cours collectifs à destination des adultes et des enfants, deux fois par semaine.

Ces cours s'adressent à tous ceux qui souhaitent pratiquer un sport de loisir, renforcer leur condition physique ou développer leur pratique et leur technique.

Elle développe aussi des activités de préparation physique avec un cours, exclusivement féminin, de "boxe and fitness".

Réputée pour être l'une des disciplines sportives les plus complètes, le muay thaï, appelée aussi communément boxe thaï, confère des qualités physiques athlétiques, sollicite tous les muscles du corps, développe l'agilité, l'endurance, le souffle et renforce aussi la rigueur et le contrôle de soi.

**Le muay-thaï s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Les enfants, dès l'âge de 7 ans, sont également susceptibles d'accéder à cette discipline** qui sera adaptée pour canaliser leur énergie et développer leur concentration.

Quels que soient vos objectifs, brûler des calories, découvrir l'auto-défense, développer votre force mentale, avoir confiance en vous, renforcer vos capacités physiques, n'hésitez pas à venir faire un premier cours d'essai dès le mardi 13 septembre. L'association sera également présente, le samedi 3 septembre, à l'occasion du forum des associations de la ville.

**Le SMTC Bretoncelles compte une quarantaine d'adhérents, de 7 à 70 ans, qui prennent plaisir à se retrouver. Depuis cette année, elle bénéficie de la nouvelle salle d'activités créée par la ville de Bretoncelles.**

*Créer du lien social, dans une ambiance d'entraînement rigoureuse et exigeante, dans un esprit de respect, mais aussi de franche camaraderie et d'entraide, constituent les valeurs de l'association.*

Smtcbretoncelles

smtcbretoncelles@gmail.com

Thierry DUCHEIX 06 51 95 52 56

Joël CUNY 07 72 36 12 80





# La Boule Bretoncelloise

## Le samedi 25 Juin 2022, c'était la Fête de la Boule à Bretoncelles

Malgré un temps maussade et pluvieux une partie de la journée, de nombreux amateurs de pétanque se sont retrouvés pour participer au concours à la mêlée ouvert à tous, deux parties le matin, trois l'après midi, organisé par l'association LA BOULE BRETONCELLOISE présidée par Monsieur André FERROUDJ qui en a assuré le bon déroulement avec toute son équipe. Durant cette journée, des jeux de boules tels que la planche à trous, les palets, et tir de précision ont été proposés aux amateurs.

52 compétiteurs ont participé au tournoi de pétanque et 87 convives se sont retrouvés pour partager le repas champêtre qui leur était proposé.

Résultat du tournoi de pétanque : 1ère Clotilde Leneutre, 2ème Pascal Guillin, 3ème Vincent Leroyer.

Résultat des jeux : pour la planche à trou : Didier Poilpray, pour les palets Pascal Guillin et pour le tir de précision Michel Thomir

La journée s'est terminée agréablement sous le soleil avec la remise des lots à chaque participant.



La vie des associations

**Remerciements**  
à tous nos bénévoles,  
aux agents des service  
techniques et à la municipalité  
et également à tous nos  
participants  
qui ont permis l'organisation de  
cet évènement.

**Crelo**  
Phyto-épuration  
Bassins- Baignades naturelles  
Aménagement & entretien jardins de toutes tailles

La Petite Forêt  
61110 Bretoncelles  
Tél : 06 28 34 90 50

Site web : [www.crelo.fr](http://www.crelo.fr)  
email : [crelo.thomas.tissier@gmail.com](mailto:crelo.thomas.tissier@gmail.com)

**Aquafiris**  
L'assainissement par les plantes



# RENTREE DE SEPTEMBRE 2022 DU CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BRETONCELLES

Les vacances se terminent pour la plupart et si les écoliers reprennent le chemin des écoles, il en est de même pour les actifs et retraités qui vont retrouver leurs petites habitudes.

C'est ainsi que le Club de Gymnastique Volontaire de Bretoncelles va reprendre ses activités dès le jeudi 8 septembre 2022. Les séances de gymnastique, animées et encadrées par une animatrice diplômée, Marie Anne LEGER, sont dispensées tous les jeudis matins de 10h30 à 11h30 au Gymnase de Bretoncelles.

Ces séances ont pour objectifs de développer les capacités musculaires ainsi que la coordination et la souplesse (mémoire et équilibre). Vous y trouverez un cours adapté à vos aptitudes physiques : travail en douceur pour certains, séances plus toniques pour d'autres.

La cotisation pour l'année 2022-2023 s'élève à 90 euros.

Vous avez également la possibilité de participer à deux cours gratuitement afin de vous faire connaître et voir si ces cours vous conviennent...

Le groupe est agréable, sympathique et tonique et tout se déroule dans la bonne humeur, chacun à son rythme et en fonction de ses capacités.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec le sourire.

Pour tous renseignements, vous avez la possibilité de contacter le Bureau composé des personnes ci-dessous :

- Brigitte MARTIN, Présidente 06 70 05 13 75
- Martine LESIMPLE, Trésorière 06 86 67 25 73
- Martine COURTOIS, Secrétaire 06 17 28 43 70



*Repas partagé de fin d'année*

## Club de basket ball



Pour les enfants comme pour les adultes, l'association de Basket Ball de Bretoncelles vous accueille tous les vendredis de 17h45 à 19h00 au gymnase de la commune.

Entraînements et matchs de loisirs.

Venez faire un premier entraînement gratuitement pour nous rencontrer.

Cotisation 20 €. À partir de 8 ans. Certificat médical obligatoire à partir du second entraînement.

**Pour plus de renseignements contacter Erwan Fouquet : 0650107051**



## SOS P'tits Museaux

L'association SOS P'tits Museaux de Bretoncelles continue son action afin que les chats et chatons en détresse trouvent une famille.

**Nous avons un très grand besoin de familles d'accueil pour pouvoir donner toutes leurs chances à ces petits êtres. Nous nous tenons à votre disposition pour tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin, toutes les questions que vous vous posez.**

Venez, entrez dans notre petite association, vous serez les bienvenus et cela pour la bonne cause. A bien préciser qu'aucun frais ne vous sera demandé, tout étant à la charge de l'association.

Merci pour eux qui ont tant besoin de nous".

Chantal Guilbert

Présidente de l'association

Tél. 02.37.37.28.97

## LPAT - Les Perchés du Art'Tae, club de Taekwondo et de BodyTae Ornaix

L'association sportive Les Perchés du Art'Tae, 1er club de Taekwondo, Bodytae et Self-défense, implanté depuis 2015 dans notre belle commune de Bretoncelles, a élu domicile, depuis la saison dernière, dans la nouvelle salle de la Maison des Associations et reprend ses activités pour tout public, dès le Lundi 12 Septembre 2022, juste après la semaine de la rentrée scolaire.

Cependant, vous pourrez nous rencontrer tous, au forum des associations le Samedi 3 Septembre 2022 de 10h à 17h.

La reprise des gradés se fera plus tôt. Pour plus d'infos, contactez en direct l'enseignant Philippe.

**Infos et renseignements :**

**Stéphanie HERRIAU - Trésorière : 06.86.62.19.79**

**Sébastien HERRIAU - Secrétaire : 06.74.76.45.27**

**Philippe CATEL - Président - Enseignant : 06.67.03.90.89**

**Facebook Les Perchés du Art'Tae**

**Instagram: LPAT**

**Sportivement**



L'ASSOCIATION

Les Perchés du Art'Tae

Vous Présente

Cours de Self-Défense – Hapkido – Ho sin sul



LE MERCREDI DE 20H00 A 21H30



Association Sportive Bretoncelles  
06.67.03.90.89  
www.lesperchesduarttae.com  
Facebook: Les Perchés du Art'Tae





# Bretoncelles Patrimoine et Nature

E-mail : communicationbpn61@gmail.com

Site : bretoncelles-patrimoine-nature.fr

Facebook : Bretoncellespn

Bretoncelles Patrimoine et Nature est une association d'intérêt général créée pour sauvegarder et valoriser le Patrimoine de Bretoncelles et ses hameaux.

Nos actions sont nombreuses dans les domaines du patrimoine : architectural (restauration de l'église...), culturel (édition du livre sur Bretoncelles, organisation de concerts...) et naturel (verger conservatoire, oseraie, chemins de randonnées pédestres et de VTT...).

**Rejoignez les 110 adhérents** qui apportent leurs compétences, leur temps libre et leur envie de se rendre utile. L'équipe de bénévoles se retrouve régulièrement et c'est toujours un moment de convivialité avec comme objectif : entretenir notre patrimoine pour le transmettre aux jeunes générations.

**Soutenez-nous, rien de plus simple, devenez adhérent ou donateur :**

Remplissez le bulletin (encarté dans le Petit Journal).

BPN vous adressera un reçu fiscal de votre cotisation (15 € par an) et de vos dons, déductibles à 66 % de l'impôt sur les revenus.

**Les bonnes raisons pour nous rejoindre :**

- Vous faites une bonne action puisque vous contribuez à la restauration de notre patrimoine architectural et à la préservation de la nature.
- Vous avez du temps à nous consacrer : vous choisissez ce que vous savez faire ou ce que vous avez envie de faire et le temps que vous pouvez y consacrer.
- Vous serez accueillis dans une équipe motivée en toute convivialité.

Je voudrais terminer en remerciant très sincèrement tous les membres du bureau, les administrateurs et les bénévoles qui s'investissent sans compter tout au long de l'année pour mener tous nos projets. Un grand merci à eux, sans eux rien ne serait possible et **avec vous nous irons encore plus loin.**

Très belle rentrée à tous.

Nicole Aurillon

Présidente



# Les agriculteurs-éleveurs garants de notre patrimoine naturel

Quand on se promène dans notre campagne nous avons la chance de pouvoir voir des vaches dans les prés, souvent accompagnées de leurs veaux, et aussi des chevaux et des moutons... Si notre bocage s'est trouvé réduit par de nouvelles pratiques de culture, en particulier la mécanisation du travail de la terre dès les années 50, notre Perche se prête particulièrement bien à l'élevage. Des haies subsistent voire se redéveloppent.



**Saluons nos éleveurs qui non seulement respectent la nature du terroir mais le développent, le valorisent et nous permettent, aussi grâce à des circuits courts, de pouvoir avoir accès à des produits de qualité.**

Bien souvent, même si certaines de nos fermes peuvent garder leurs animaux toute l'année dans les prés, l'élevage va de pair avec des cultures fourragères et des céréales. Ces dernières seront données en complément pendant les mois d'hiver, voire plus tôt si, comme cet été, une longue période de sécheresse le rend nécessaire.

Nos éleveurs ont fait des choix de races bovines qui correspondent à la demande du marché : des viandes tendres et succulentes. L'un d'eux a de la Blonde d'Aquitaine qu'il vend à nos bouchers, d'autres de la Charolaise, de la Parthenaise, de la Limousine ou encore de la Salers qui est particulièrement robuste et peut par exemple vèler seule. Sur Bretoncelles il y a une ferme laitière.



Outre la gestion des animaux, être éleveur c'est aussi entretenir les terrains :

- les fertiliser (là, le fumier des bovins, ovins et équidés est utilisé),
- nettoyer les champs (enlever les épines, les chardons etc.),
- garder les clôtures et barrières en bon état, les refaire,
- aménager des abreuvoirs le long des cours d'eau pour éviter que le piétinement des animaux endommage les berges,
- entretenir les mares,
- faire de la culture pour apporter des suppléments de nourriture,
- gérer les haies et les bordures de bois utiles pour délimiter leurs champs et leurs prés. Elles sont primordiales pour favoriser la biodiversité de notre campagne et préserver l'habitat des animaux sauvages et des insectes.



Il est difficile d'évaluer les hectares consacrés aux herbages et aux plantes fourragères, ainsi que les kilomètres de haies et bordures de bois sur Bretoncelles. Mais nos éleveurs quelque soit la taille de leur exploitation, humblement, au jour le jour, permettent à notre Perche de garder tout son caractère et son identité. S'occuper de la terre et des animaux est vital pour nous et notre Terre.

**Merci à tous les agriculteurs-éleveurs qui ont collaboré à ce texte.**

D'autres exploitants agricoles, tels les agriculteurs-céréaliers, seront invités à contribuer à de futurs Petits Journaux.

# Perch'Est

**Le SIAP Perch'Est est une régie d'eau autonome qui regroupe 7 communes (Le Pas St L'Homer, La Madeleine-Bouvet, Les Menus, Moutiers au Perche, Bretoncelles (en partie), La Lande sur Eure et Neuilly sur Eure).**

Avec un réseau de distribution de 172 km, il alimente 1 850 compteurs et couvre une population de 3 300 habitants. Notre syndicat est en lien étroit avec les différents services : l'agence régionale de la santé (ARS), l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB), le syndicat départemental de l'eau (SDE 61), la préfecture et la police de l'eau.

**Les élus qui vous représentent sont Olivier Boulay, président (et maire de la Madeleine-Bouvet) Chantal Bâcle et Philippe Pitel.** 36 analyses de la qualité de l'eau, microbiologiques et physico-chimiques ont été réalisées en 2020 et **aucune analyse n'a obtenu un retour non conforme.**

Pour info, les hameaux desservis sur la commune de Bretoncelles par le syndicat Perch'Est sont : Le Perruchet, Les Champs parts, La Régeolière, La Gilardière, Les Petites Bordes, Le Petit Moulin, Le Moulin Viel, La Noé du Bois, Le Croc du Bois, Les Boulais, Cumont, La Godefraise, le Frou, la Charmoie, La Petite Forêt, La Dougère, Jonville, le Bas de Jonville, Le Moulin Neuf, Courvoisier.

## Les travaux réalisés en 2021

- Remplacements de conduites sur la commune du Pas St L'Homer pour un montant de 55 391 € HT, subventionnés à hauteur de 50% par l'AELB.
- Remplacements de conduites sur la commune de La Lande sur Eure et de Neuilly sur Eure pour un montant de 23 381 € HT, subventionnés à hauteur de 40% par l'AELB.
- Réhabilitation de bâtiments sur la commune de Moutiers au Perche pour un montant de 24 000 € HT.

Le montant total des travaux pour l'année s'élève à 102 772 € HT.

**A noter que le règlement du SIAEP Perch'Est est consultable au secrétariat de la mairie de la Madeleine-Bouvet.**

## Tarifs

**1.10 € HT le M3 d'eau**

**62 € HT l'abonnement**

**40 € HT l'ouverture ou la fermeture d'un compteur**

Natacha Fontaine, la nouvelle secrétaire,  
vous accueille à la mairie de La Madeleine-Bouvet  
le lundi de 13h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h.  
Téléphone : 02.33.73.52.42  
Mail : [secretariat@siaep-perchest.fr](mailto:secretariat@siaep-perchest.fr)

## Halte au bruit et respect du voisinage

**Les heures de travaux bruyants sont fixés par arrêté préfectoral :**

**De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 en semaine**

**De 9h à 12h et de 15h à 19h00 le samedi**

**De 10h à 12h les dimanches et jours fériés.**

# Pluviométrie

Année / Mois	2021		2022	
	2021	2022	2021	2022
avril	32,50	62,00	30,00	83,00
mai	101,00	28,00	111,00	31,00
juin	99,50	42,00	108,00	82,00
juillet	72,00	3,00	51,00	16,00
août	47,00	30,00	26,00	32,00
	Moulin de Thivaux		La Gilardière	

Ces relevés sont effectués par  
Jean-Baptiste Huchon et Guy Moreau.  
Pour en savoir plus :  
[www.agriculture-durable61.com](http://www.agriculture-durable61.com)

## Les scouts de France



Ils étaient ravis d'être à bretoncelles : **"le village et la campagne sont beaux et les commerçants gentils."**

Leur camp composé d'une douzaine de tentes était équipé entre autre d'une cuisine bâchée, d'une table à feu, d'un bac dégraisseur **confectionnés par leurs soins** et répondant aux critères de sécurité et environnementaux pour lesquels les scouts sont bien connus.



**"Etre ensemble, à l'écoute des uns et des autres, dans un esprit de partage et de soutien,**

**pouvoir, en étant autonome, entreprendre des bivouacs de plusieurs jours,**

**pourvoir à ses besoins avec les moyens du bord, et si nécessaire les construire ."**

Voilà ce qui leur donne de la satisfaction.



Les parents vous manquent ? **"On leur écrit des lettres !"**

Les portables sont interdits ? **"Non , mais si on regardait nos écrans on ne serait plus là pour les autres"**.

Leur séjour a été bien rempli... c'était aussi des randonnées, la piscine, échanger avec nos aînés de l'Ehpad, des jeux, cuisiner, et surtout bavarder !



Ils sont repartis avec un écusson, représentant Bretoncelles, confectionné par leur chef et cousu par eux-mêmes sur leur uniforme...

# Que se construit-il à Saint Marc ?



Cœur du Perche Communauté de communes			CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE TRANSFORMATION LAITIÈRE		
AMENÉ D'OUVRAGE	EXPLOITANT	MAÎTRE D'ŒUVRE			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU PERCHE 2A Saint Marc Ouest 61110 RÉMALARD EN PERCHE Tél : 02 33 25 44 85	SAS PUR PERCHE La Chaise 61400 BELFORT EN PERCHE FROMAGES LUDOCONSEILS 02 33 83 27 41	AGRO-CONCEPT- Groupe PCA 18, Avenue Edouard Herriot Bâtiment LE COPERNIC 92350 LE PLESSIS ROBINSON Tél : 04 81 91 50 60	PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC D61 345 21 P0017		
LISTE DES INTERVENANTS					
COORDINATEUR SPS	QUALICONSULT		02 31 53 40 50		
COORDINATEUR CT	QUALICONSULT		02 31 53 40 50		
TERRASSEMENT VMD	COLAS France		02 33 29 06 72		
GROS ŒUVRE	LMSTP	EMIC	02 43 89 50 00		
CHARPENTE METALLIQUE	FOURCADE		02 35 93 40 32		
ÉTANCHÉITÉ COUVERTURE BARDAGE	FACE ÎLE DE France		01 45 98 93 94		
DALLAGE					
ISOLATION & MENUISOLANTES	INDUSTISOL		04 50 66 61 60		
RÉVÊTEMENT DE SOL INDUSTRIEL	LA RHODANIENNE DE CARRELAGE		04 78 78 36 00		
SERRURERIE MÉTALLERIE					



Ici on transforme le lait du Perche  
#circuits-courts



Construction par la Communauté de Communes Cœur du Perche d'un atelier de transformation laitière de 1 400 m<sup>2</sup> environ au bénéfice de la SAS Pur Perche sur la zone d'activités Saint-Marc à Rémalard-en-Perche



Cet atelier permettra de fabriquer localement :

- de la crème de consommation
- du beurre de baratte
- des yaourts étuvés et brassés
- des fromages frais et fromages blancs
- des camemberts, des tommes
- des fromages lactiques



Budget de l'opération : 2 450 000 €  
Avec le soutien financier de



Un nouveau partenaire :

### Les Chevauchées du Possible.

Baisse de moral, stress, addictions, difficultés émotionnelles et relationnelles, ..., bénéficiez de l'Equithérapie.

#### Informations et contact

Les Ecuries du Sagittaire - lieu-dit Montras - 61110 BRETONCELLES

06.08.99.60.03 – ecuriedusagittaire@wanadoo.fr –

[www.ecuriesdusagittaire.weebly.com](http://www.ecuriesdusagittaire.weebly.com)

Les Chevauchées du Possible

06.32.02.99.81- contact@chevauchéesdupossible.fr -

[www.chevaucheesdupossible.fr](http://www.chevaucheesdupossible.fr)

Ouvert toute l'année - Fermeture lundi et vendredi sauf vacances scolaires

Pour se sentir en pleine forme, un nouveau traitement à l'institut Cornaline

### la Presso-thérapie.

Ses bienfaits... « Amélioration de la circulation sanguine et du drainage lymphatique qui contribuent à l'élimination des graisses et à une meilleure oxygénation cellulaire et à la relaxation musculaire.

### Les marchés du samedi

en musique pendant la saison estivale

légumes et fruits  
poissons  
fromages etc.



### les Jardins de la Rue

Bravo aux Jardins de la Rue pour leur vente de légumes frais tous les mercredis en juillet, août et début septembre !



*L'Atelier d'Elisabeth*  
Restauration de céramique



Elisabeth Plisquet  
27 La Booy 61110 Bretoncelles  
06 15 96 84 82

[atelisab@orange.fr](mailto:atelisab@orange.fr)  
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

RENOV'61



TOUS TRAVAUX DE  
RENOVATION DE  
L'HABITAT

CHEMINEES

La Rousselière  
61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66

Télécopie : 02.33.25.55.69

RC de l'Aigle B-409 888 179

### FERME DE LA DUFFETIÈRE



#### VENTE DIRECTE À LA FERME

COLIS DE VIANDE BOVINE DE RACE SALERS  
LÉGUMES SECS – HUILE DE COLZA

06 48 09 99 24

### TOUS TRAVAUX AGRICOLAS

Du semis à la récolte

E.T.A.  
du Perche

Elagage  
Débroussaillage  
Taille douce  
Etc...

06 77 95 22 41

Florent ZAMBO  
La Chasseguaise  
61110 BRETONCELLES  
[etaduperche@laposte.net](mailto:etaduperche@laposte.net)



6 Pierres Paysagères  
Sylvain Sagot

06 43 15 89 73

[www.6pierrespaysageres.fr](http://www.6pierrespaysageres.fr)

Conception de Jardins  
Aménagement allées  
cours et jardins  
Maçonnerie Paysagère  
Aménagement en Bois  
Clôture - Terrassement  
Entretien de Parcs et Jardins



**JOUR  
&  
NUIT**

**AMBULANCES  
Charles**

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris  
28400 MARGON

**02 37 52 15 58**

[contact@ambulances-charles.fr](mailto:contact@ambulances-charles.fr)

[www.ambulances-charles.fr](http://www.ambulances-charles.fr)



Voiture SAMU

**depuis 40 ans  
à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places



# MATFER MAGASIN D'USINE

Le matériel professionnel à prix d'usine !

*Batterie de cuisine, Coutellerie, Art de la table, Ustensiles,  
Moules à pâtisserie, Usage unique ...*



Retrouvez le catalogue digital,  
l'actualité et les promotions  
de votre magasin sur :  
[www.matfer-magasinusine.com](http://www.matfer-magasinusine.com)

**Vous avez un projet ?**  
Contactez-nous : [magasinusine.mil@matferbourgeat.com](mailto:magasinusine.mil@matferbourgeat.com)

## Longny-au-Perche

ZI les Réhardières  
Route de l'Aigle  
61290 Longny-au-Perche  
Tél : 02.33.85.38.02

## Horaires Magasin

Lundi, Mercredi,  
Vendredi  
9h-12h / 14h-17h

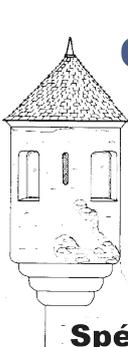



**FRET Yannick**  
*Artisan*

ENTRETIEN ESPACES VERTS  
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE  
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET  
AUTRES PETITS TRAVAUX

**Tél : 06 32 11 79 09**

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles



**Cabinet d'Architecture**  
21, rue de Boisard / Bellou sur Huisne  
61110 REMALARD EN PERCHE  
Tel : 02 33 25 78 02 Portable 06 82 39 14 43  
Email : [sebgarnier.archi@orange.fr](mailto:sebgarnier.archi@orange.fr)

**Sébastien GARNIER**  
Architecte DPLG

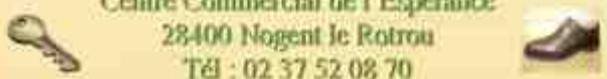
**Spécialiste du Patrimoine Rural**



**Pascal Pommeret**

Cordonnerie - Clés  
Tampons - Imprimerie  
Plaque auto-moto.  
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance  
28400 Nogent le Rotrou  
Tél : 02 37 52 08 70




**thelem**  
assurances

**Gaëlle Thebault**  
Agent Général

Téléphone : 06 98 18 04 21  
Fixe : 02 37 36 04 45

Assurances Particuliers, Professionnelles, Agricoles

Numéro d'orias : 19003585      Numéro Siret : 85157734600022

# Annuaire de la commune

**Mairie** ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30

Courriel : mairiebrettonnelles@orange.fr

Agence postale : 02 37 52 31 72

**Communauté de Communes Coeur du Perche** ☎ 02 33 25 44 85

**École élémentaire** ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : **Madame Nathalie LIGER**

**Cantine** ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-brettonnelles/index.php/>

**Ramassage des ordures ménagères :**

le vendredi matin dans le bourg

(sauf les 1er mai, Noël et jour de l'an)

**Déchetterie à Rémalard**

☎ 02 33 83 07 43

**Eau**

Brettonnelles : mairie \* **Chantal Bâcle** : ☎ 06 29 52 88 57

Le Pas-St-L'Homer : \* **Olivier Boulay** : ☎ 02 33 25 45 32

**EDF** ☎ 08 10 33 30 61

**Gendarmerie** ☎ 17

\* Rémalard : lu. et ve. : 8h - 12h

\* Longny-au-Perche : tlj. ; 8h à 12h & 14h à 19h

**Pompiers** ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

**SAMU** ☎ 15

**Médecin** (Cour arrière de la mairie, 24 rue Lucien-David)

**Dr Veronica RICO** ☎ 02 37 37 20 08

SMS au 06 41 41 00 39

**Consultations uniquement sur rendez-vous depuis le début de la crise sanitaire.**

**Masseur-kinésithérapeute** (derrière la mairie)

**Léa DEBRAY** (leadebray@live.fr) et **Aurélien LEWALTER**

☎ 02 37 37 90 41.

**Horaires** : lu., ma., me., je. : 8h à 19h - ve. : 8h à 12h

**Ostéopathe** (derrière la mairie)

**Marine GERMOND** ☎ 07 84 97 02 55

**Horaires du cabinet** : lu., ve. : 9h à 20h et sa. : 9h à 12h

**Pharmacie** : Lu., ma., je., ve. : 9h à 12h30 & 14h à 19h. Mer., sa. : 9h à 12h30. Fermé le dimanche.

**M. HÉDOUIN** ☎ 02 37 37 20 38

**Infirmières** ☎ 02 33 83 62 62.

**Maison de retraite** ☎ 02 37 37 20 92

**CPAM** permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, mercredi de 9 à 12h45 et 14 à 16h.

**Assistante sociale** ☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h15 à 12h.

**Ambulances**

Ambulances Malnuit, Rémalard ☎ 02 33 83 56 56

Ambulances Charles, Margon ☎ 02 37 52 15 58

**Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :**

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

**Taxis, TAP** (transport assis professionnalisé) :

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

**Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)** ☎ 02 37 37 48 67

**UNA (union nationale de l'aide) Pays du Perche :**

☎ 02 33 85 30 50

**ADMR (aide à domicile en milieu rural) :**

☎ 02 33 83 72 10

**Vétérinaires** ☎ 02 33 83 65 65

**Marchés** : jeudi et samedi matin.

**Agence postale communale** : ☎ 02 37 52 31 72

du lundi au samedi, de 9h à 12h30,

**dans les locaux de la mairie.**

**Espace Culturel Abbé Fret & Médiathèque**

☎ 02 37 37 25 27 ou biblio@brettonnelles.fr

ma., je. : 9h à 12h - me., sa. : 9h à 12h & 14h à 18h.

**Crédit Agricole**

☎ 08 25 84 04 55

mardi et vendredi de 9h à 12h15.

Uniquement sur rendez-vous.

**Notaire**

**Étude notariale** Me Florence Bellemère ☎ 02 37 37 20 02

office-bellemere-brettonnelles@notaires.fr

**Paroisse catholique**

<https://www.paroissesperchesud.fr/spip.php?rubrique3>

**Renseignements** ☎ 02 37 37 21 45

**Mission locale** ☎ 02 33 83 09 42 (La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes 16 - 25 ans).

# Annuaire des associations

**AAPPMA HVDH** (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Haute Vallée de l'Huisne) : ☎06 79 12 27 04

Michel MOULIN, michel-andre.moulin@laposte.net

**ABEL** (Association paroissiale Bretoncelloise d'Éducation & Loisirs) :

Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45

**ACVC** (Anciens Combattants de la Vallée de la Corbionne) : Pascal GEORGES, aacpg.bretoncelles@gmail.com  
www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

**ADI** (Association pour la Diffusion de l'Information) : Nelly SLATER, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

**Amicale des Pompiers** : Damien DOS ANJOS, Mairie de Bretoncelles ☎ 06 21 21 66 71  
amicale.sp\_bretoncelles@yahoo.fr

**APE** (Association des Parents d'Élèves) : Laetitia FARDOIT, ape.bretoncelles@hotmail.com

**Au Clair de Lune** (École de musique associative) : Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34, Auclairdelune.asso@gmail.com et www.facebook.com/Asso.AuClairDeLune

**Badminton Club Bretoncellois** : Arnaud Ritz, ☎ 06 51 24 74 33 & bcb61.free.fr

**Bille de Clown** : Mairie de Bretoncelles, Frédéric Charron ☎ 06 62 77 72 69 & fredcharron@courrier.com

**Boules Bretoncelloises** : André Ferroudj, 4 Boncour Sablons sur Huisne. ☎ 09 67 83 29 58

**Spirit Muay Thai** : Joel Cuny ☎ 07 72 36 12 80

**Bretoncelles, Patrimoine & Nature (BPN)** :  
site : www.bretoncelles-patrimoine-nature.fr  
email : communicationbpn61@gmail.fr  
Facebook : bretoncellespn  
☎ 06 87 41 02 44 Nicole Aurillon

**Club de Loisirs** : Bernadette CHEVÉE,  
☎ 06 75 52 00 67  
email : clrbretoncelles@gmail.com  
site : www.clubdeloisirsbretoncelles.fr

**Échollines (Chorale)** : cpr.echollines@orange.fr  
Hilary DRIVER (Présidente) ☎ 06 89 54 24 79 et  
Bernadette BUQUET (Chef de chœur) ☎ 06 08 12 16 24

**Étriers Bretoncelles** : Marie-Laure DUBOIS TOSO,  
1 Montras, etrierbretoncelles@gmail.com, ☎ 06 79 21 64 08

**Hautes Planches** (Fanfare de) : (pour l'instant, fanfare... mais d'autres activités à suivre prochainement !)  
3 lieu dit Haute Planche ☎ 02 18 00 15 48

**Football Club Espoir du Perche** (enfants et jeunes) : Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

**GV - GFB** (Gymnastique Volontaire - Groupe Folklorique Bretoncellois) :  
Brigitte MARTIN, ☎ 06 70 05 13 75 et  
Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

**Gymnastique d'Entretien** : Nadine Boyer.  
1 rue du mont Harou. Moutiers au Perche.  
☎02 33 25 83 40

**Halem Théâtre** : Marie Florence Duprieu, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 60 15 39 30 ou 02 37 37 23 27  
ou halemtheatre@gmail.com

**Livres au Perche** : Donatella THÉZÉ, 32 rue Jules-Lemaître  
☎ 02 37 37 28 14, tanguygarric@free.fr

**Pèlerine (La)** : Béatrice LANNUZEL, EHPAD, 40 résidence Les Grands Prés ☎ 02 37 37 20 92

**Pongistes Cœur du Perche** : Daniel SECRÉTAIN,  
La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72.  
famille.secretain@orange.fr

**Pousses solidaires (Les)** : Gaëlle Degortes  
☎ 07 86 84 71 38 ou lespoussessolidaires@mailo.com

**Plumes & Talents** : André PAPAZIAN  
☎ 06 40 91 70 26 & papazian.a@wanadoo.fr

**Radio 61110** : https://radio61110.blogspot.com & radio61110@gmail.com

**Tae kwon do «Les Perchés du Art'Tae»** :  
Secrétariat & info ☎ 06 67 03 90 89,  
lesperchesduart.tae@gmail.com

**SOS P'tits Museaux**  
☎ 02 37 37 28 97 Chantal Guilbert  
sosptitsmuseaux@yahoo.com

## Dates à retenir

### Prochains Conseils Municipaux

Vendredi 28 octobre  
Vendredi 25 novembre  
Vendredi 28 janvier

Permanence des élus  
Afin de favoriser le dialogue et répondre à vos questions  
**Monsieur le Maire**  
reçoit sur rendez-vous tous les mardis, jeudis,  
vendredis et samedis  
(ou sans rendez-vous, si disponible)  
de 10 h à 12 h.  
**Chantal Bâcle, Michel Lemonnier**  
vous accueilleront sans rendez-vous,  
les mercredis, vendredis et samedis  
de 10 h à 12 h.

### Dates à retenir

15 octobre : fête de la transition écologique  
16 octobre : repas offert aux aînés  
29 octobre - 26 novembre - 10 décembre : cinéma  
12 novembre : théâtre  
27 novembre : loto de La Boule  
17 décembre : marché de Noël  
6 janvier : vœux du maire à la salle des fêtes  
21 janvier : cinéma

### Pour être bien informés

Pour tout renseignement complémentaire et de dernière minute, mais aussi les textes officiels (les comptes rendus des réunions du conseil municipal, etc) veuillez consulter le site de la commune :

**www.bretonnelles.fr**

( Voir les Actualités et l'Agenda en Page D'Accueil ) pour les actualités et la Mairie pour les textes officiels  
ou encore

#### PanneauPocket

Cette dernière Application est téléchargeable gratuitement sur votre téléphone portable. Vous y trouverez par exemple les titres des films et spectacles programmés, les animations de la médiathèque et des associations, ou encore des communiqués importants de la mairie.

### Réunion du Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.) tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes  
02 33 25 44 85

Un site dédié tout particulièrement aux familles :

Communauté de communes Coeur du Perche

Service Jeunesse

Zone d'activités Saint-Marc Ouest

61110 Rémalard-en-Perche

Mail : [jeunesse@coeurduperche.fr](mailto:jeunesse@coeurduperche.fr) Tel : 02 33 25 44 85

<https://jeunesse.coeurduperche.com>

### Per'Chouette

#### Maison de la petite enfance

2 rue Gustave Le Corre

61110 Sablons-Sur-Huisne

Tél : 06 74 29 22 32

[maisondel'enfance@people-and-baby.com](mailto:maisondel'enfance@people-and-baby.com)

Possibilité d'accueil des moins de 3 ans  
du lundi au vendredi de 7 h30 à 18 h30.

### Assistants maternelles agréées

Mme Aubry Line 5 la Malardière

06 77 95 97 33

Mme Garnier 10 Résidence Octave Mirbeau

06 19 21 21 21

Mme Gontier Betty 3 rue de la Passerelle

02 18 00 60 95 / 06 04 48 53 44

Mme Léger Séverine Plaisance

02 37 37 24 55

Mme Marchand Hélène 1 Clos des Brissetières

02 37 37 26 66

Mme Pichois Evelyne 4 résidence de la Corbionne

02 37 37 24 04

Mme Ritz Stéphanie 7 Jonville

06 49 95 76 33

Mme Riva Annick 2 rue Roger-Calbris

02 37 37 27 94

## Horaires SNCF (jusqu'au 10/12 2022)

**Il y a des travaux partout... tout le temps !**

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site

<https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>

Fiche horaire Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :

[https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre\\_val\\_de\\_loire/3\\_tcm56-129164\\_tcm56-227899.pdf](https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/3_tcm56-129164_tcm56-227899.pdf)

PARIS - LE MANS											
Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
PARIS MONTPARNASSE		05:33	07:09	06:36	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
VERSAILLES CHANTIERS		05:46	07:25	06:52	11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
CHARTRES (correspondance A)		06:43	08:24	07:36	12:07	16:08	17:24	17:27	18:26	19:24	19:27
CHARTRES (D)	06:19	06:46	08:29	08:29	12:29	16:29	17:29	17:29	18:28	19:29	19:29
LA LOUPE	06:41	07:15	09:01	09:01	13:02	17:02	18:02	18:01	19:02	20:01	20:03
<b>BRETONCELLES</b>	<b>06:49</b>	<b>07:24</b>	<b>09:09</b>	<b>09:09</b>	<b>13:10</b>	<b>17:10</b>	<b>18:11</b>	<b>18:10</b>	<b>19:10</b>	<b>20:10</b>	<b>20:11</b>
CONDE SUR HUISNE	06:55	07:29	09:15	09:15	13:16	17:16	18:16	18:15	19:16	20:16	20:17
NOGENT LE ROTROU (A)	07:00	07:34	09:22	09:22	13:22	17:22	18:22	18:21	19:22	20:22	20:23
NOGENT (Correspondance D)	07:01	07:35	10:45	10:45		18:07	18:25	18:24	19:45	20:48	20:48
LE MANS	07:48	08:22	11:22	11:22		18:55	19:17	19:14	20:22	21:28	21:28

LE MANS - PARIS											
Jours de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q	Q	L à V	L à V	Q		
LE MANS	03:38	06:01		06:38		12:38	15:35	16:40	17:38		
NOGENT LE ROTROU (A)	04:15	06:31		07:29		13:25	16:11	17:27	18:12		
NOGENT (Correspondance D)	05:34	06:35		07:30	08:37	13:34	16:37	17:37	18:42		
CONDE SUR HUISNE	05:41	06:42		07:37	08:43	13:40	16:43	17:43	18:49		
<b>BRETONCELLES</b>	<b>05:47</b>	<b>06:48</b>		<b>07:44</b>	<b>08:49</b>	<b>13:45</b>	<b>16:50</b>	<b>17:49</b>	<b>18:55</b>		
LA LOUPE	05:57	06:58		07:54	08:58	13:54	16:58	17:58	19:05		
CHARTRES (A)	06:29	07:30		08:30	09:30	14:23	17:30	18:30	19:36		
Chartres (Correspondance D)	06:31	07:32		08:34	09:35	14:53	17:35	18:35	19:38		
VERSAILLES CHANTIERS	07:24	08:24		09:25	10:37	15:41	18:38		20:40		
PARIS MONTPARNASSE	07:35	08:35		09:36	10:50	15:53	18:50	19:44	20:52		

Horticulteur & Pépiniériste

SARL

**AUX FLEURS  
DE  
COULONGES**

Producteur - Vente au détail  
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons  
**02 37 81 39 79**

Plantes à offrir  
Plants de légumes  
Arbustes et fruitiers  
Toutes compositions florales

Mr **REBRAY Stéphane**  
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot  
61110 Conde Sur Huisne

02-33-73-08-21  
06-22-39-41-47

 *Elodie Savard*  
11 La Godefraise  
61110 Bretoncelles

06 70 36 99 03  
lovemyskin.28@gmail.com  
lovemyskin.28

Uniquement sur rendez-vous

*Conter  
Fleurettes*

Artisan fleuriste  
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle  
61110 BRETONCELLES  
**02 37 37 07 16**

**Coiffure Nacrée**  
Homme / Femme / Enfant

**Tél 02 37 37 24 10**

4, place du Général de Gaulle  
61110 Bretoncelles

TRANSPORTS & DEMENAGEMENTS

**ALG**  
DISTRIBUTION

Camion 20 m3 avec hayon  
Transport de vos achats encombrants  
Déménagement dans toute la France  
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108  
BRETONCELLES

Mail: algdistribution61@gmail.com

**TAXI CAILLON**  
À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.  
Contactez nous au **02.37.52.09.39** ou **06.74.92.37.16**



# LES FLAVEURS DU PERCHE

## Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleuryette
- Pains spéciaux
- Produits maison (Macarons, choulat, glace, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE  
1, rue Garrea 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

# MENUISERIE A.R.P. EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU  
Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69  
Site internet : [www.arpatrimoine.com](http://www.arpatrimoine.com)  
Email : [a.r.patrimoine@wanadoo.fr](mailto:a.r.patrimoine@wanadoo.fr)

# Entretien THOMAS Parcs & Jardins Christophe

La Jolivière  
61110 CONDEAU

LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**

# SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE

Sébastien PIGEON  
Responsable du centre

CENTRE RECOMMANDE IMA

CONTROLE TECHNIQUE  
BRETONCELLOIS

4 ZONE ARTISANALE DE LA  
CROIX DES CHENES  
61110 BRETONCELLES

Tél : 02 37 37 24 20  
[www.bretoncelles.securitest.fr](http://www.bretoncelles.securitest.fr)

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe E33

# EN VRAI, PLUS ON SE PARLE, MIEUX ON SE COMPREND.

Être mutualiste, c'est agir au contact de nos 3,5 millions de sociétaires, sur le terrain.



groupama.fr | Groupama Centre Manche

**Prévoyance | Auto | Habitation | Santé**

📍 Votre nouvelle agence de Rémalard 61110 - Zac de Saint Marc Dorceau - Tél. : 02.33.73.73.55

N° Cristal 09 69 36 10 11  
APPEL NON SURTAXÉ

Groupama  
CENTRE MANCHE  
le vrai vie s'assure ici

# SARL BEATRIX



**Maçonnerie  
Couverture  
Restauration  
Plâtre  
Aménagement  
de combles  
Pose fenêtres PVC  
Carrelage**

**Le Petit Boulay - 61110 DORCEAU**  
**Tél. 06 33 73 65 16**



Chauffage toutes énergies (qualigaz - qualifioul)  
 Plomberie - Sanitaire  
 Electricité  
 Climatisation - Ventilation  
 Dépannages - Services Après vente  
 Pompes à chaleur QualiPAC  
 Alarme  
 Portail Electrique  
 Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81  
 Web : <http://www.tireau-pitel.com>

**LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE  
 VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.**

**RÉMALARD**

28, place du Général de Gaulle  
 61110 Rémalard  
 Tél : 02 33 81 54 18

**BRETONCELLES**

21, place du Général de Gaulle  
 61110 Bretoncelles  
 Tél: 02 33 81 57 83



CASSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE ET MUTUELLE DE NORMANDIE. Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Bérlioz de L'Hayardière, CS 25 014, 14000 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immobilière au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 027 898.



*Garde d'animaux  
 Visites à domicile*

en Compagnie de Sophie  
**Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64**  
**[encompagniedesophie@orange.fr](mailto:encompagniedesophie@orange.fr)**  
 N° Siret : 533 457 800 00019

**AMBULANCES MALNUIT s.a.s**

*32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !*

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

**POUR TOUS  
 TRANSPORTS :**

*Transports Urgents,  
 Liaison SAMU,  
 Médecins Traitants*



**TAXI :**

*Aéroports,  
 Gares, etc.*

N° d'agrément : 61/02

*46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité*

**Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56**



# SARL CHALLIER

13, rue Lilien David  
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies  
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation  
Energies Renouvelables - Service Après-vente

**Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15**

## GARAGE GESLAIN

# AD

### EXPERT



Réparation toutes marques  
Mécanique - Dépannage  
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises  
Location - Vente et réparation  
Matériels Espaces Verts

**Tél : 02 37 37 20 16**

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES  
Fax : 02 37 37 27 37

# ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



## MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières  
61110 Bretoncelles  
TEL : 02 37 37 26 66



# IMPRIM 28

et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents  
Impression offset et numérique, façonnage  
Grand format sur bâche, adhésif,...

**imprimvingthuit**

11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou  
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36